

Foire commerciale intra-africaine :

Alger, capitale du business africain en septembre

P-03

Prévention et coordination  
intersectorielle renforcées

La Protection civile  
et la DGF sur  
tous les fronts



P-05

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Jeudi 07 Août 2025//N° 1133// PRIX 20DA

Pour bâtir une industrie mécanique intégrée et durable

P-02

## L'Algérie mobilise ses compétences



Dans le cadre de la relance de l'industrie nationale, le ministère de l'Industrie lance une initiative inédite pour mobiliser les compétences algériennes, locales et expatriées, autour de la création d'un conseil d'expertises dédié à l'industrie automobile, avec pour objectif de bâtir une filière mécanique intégrée, durable et fortement localisée.

Sahara occidental :

Des entreprises françaises visées par  
une plainte pour exploitation illégale

P-04



« Ce n'est pas une  
faveur, c'est un droit »

P-04

L'Algérie fustige  
l'inaction internationale  
face à la famine à Ghaza



Soucieuse de valoriser son potentiel en phosphate

### L'Algérie s'allie au Pakistan

Un mémorandum d'entente a été signé hier à Alger entre le groupe public Sonarem, via sa filiale SOMIPHOS, et la société pakistanaise Fatima Fertilizer, marquant une nouvelle étape dans l'exploitation du gigantesque gisement de phosphate de Bir El Ater, à Tébessa. Cette coopération stratégique, fondée sur le transfert de savoir-faire et la valorisation locale des ressources, ouvre la voie à une industrie nationale d'engrais phosphatés.



P-03

Pour bâtir une industrie mécanique intégrée et durable

# L'Algérie mobilise ses compétences

Dans le cadre de la stratégie nationale de relance industrielle, le ministère de l'Industrie lance une initiative inédite visant à mobiliser les compétences algériennes, dans le pays comme à l'étranger, pour la création d'un conseil d'expertises nationales dédié au développement de l'industrie automobile, dont l'objectif principal est de bâtir une industrie mécanique intégrée, compétitive et pérenne, fondée sur une intégration locale élevée.



Dans le cadre d'une initiative du ministère de l'Industrie, les compétences algériennes dans le secteur de l'automobile sont encouragées à participer à la création d'un conseil d'expertises nationales afin de contribuer au développement du secteur. Dans un communiqué, le ministère a indiqué que cette initiative visait à mobiliser les compétences algériennes (experts, ingénieurs et techniciens), aussi bien locales qu'établies à l'étranger, afin de créer un conseil d'expertises nationales dédié au développement de l'industrie automobile et à la fabrication de pièces détachées en Algérie. Intitulée « Avec des compétences algériennes, nous construisons une véritable industrie mécanique », cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Elle vise à développer une industrie mécanique nationale intégrée et pérenne, précise le communiqué. Les compétences algériennes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature en ligne via le lien <https://www.industrie.gov.dz/plateforme-ami/en/>. Cette

initiative s'inscrit dans le prolongement du processus participatif engagé par le ministère de l'Industrie à travers une série de rencontres de concertation avec les principaux acteurs du secteur automobile et de la fabrication de pièces détachées en Algérie. Ce processus a donné lieu à la création de groupes de travail spécialisés et à l'élaboration de recommandations stratégiques définissant les bases techniques et réglementaires nécessaires au développement d'une industrie automobile nationale compétitive, favorisant l'intégration industrielle locale. Ce conseil sera chargé d'élaborer le référentiel national en matière d'intégration industrielle qui servira de cadre de référence pour définir les bases techniques et réglementaires d'un écosystème industriel performant et intégré. Sous la supervision du ministère de l'Industrie, il soutiendra également les industriels algériens pour qu'ils atteignent des niveaux élevés d'intégration et que leurs produits répondent aux normes internationales, renforçant ainsi l'intégration de l'industrie algérienne dans les chaînes de valeur mondiales. Cela répond aux

orientations fixées par le chef de l'État. En effet, lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée fin juillet dernier, le président Tebboune avait abordé en détail le dossier de l'industrie automobile, soulignant la volonté de l'État d'attirer de grandes marques internationales, à condition qu'elles respectent un cahier des charges strict, notamment en matière de service après-vente et de protection du consommateur contre les abus. Il avait par ailleurs annoncé que plusieurs constructeurs de renommée mondiale lanceront prochainement la production locale de véhicules, avec des taux d'intégration élevés dès le démarrage. Il a précisé que la cadence de mise en œuvre variera selon les projets, en raison des investissements et des préparations qu'ils exigent. Saluant les avancées déjà enregistrées, il a révélé que certains modèles, dont la fabrication est prévue localement, atteindront un taux d'intégration d'au moins 40 %, fruit du savoir-faire algérien.

H.H.

## Le ministre des Transports en fait l'annonce Une révision des liaisons aériennes intérieures bientôt à l'étude

Le ministre des Transports, Said Sayioud, qui a souligné l'importance des vols domestiques pour dynamiser les aéroports du pays, a annoncé mardi qu'une révision des dessertes aériennes intérieures sera engagée prochainement. Cette déclaration a été faite en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Mascara, qu'il a effectuée aux côtés du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh. À cette occasion, le ministre a indiqué que l'aéroport de Ghriiss, situé à Mascara, sera concerné par cette mesure. Il a également évoqué la possibilité d'un prolongement de la piste d'atterrissage de cet aéroport d'environ 300 mètres, afin de l'adapter aux dimensions des avions qui y effectueront des vols. Sayioud a salué la décision historique du président de la République portant création des lignes aériennes intérieures, en soulignant l'importance de cette initiative pour les citoyens vivant dans des régions éloignées et enclavées, notamment dans les wilayas du Sud. Il a par ailleurs insisté sur le rôle des liaisons intérieures dans la dynamisation des différents aéroports à travers le territoire national. La visite des deux ministres a également permis de constater l'avancement des travaux d'un ouvrage d'art sur la route nationale n° 4, plus précisément un pont enjambant l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune de Zahana, ainsi que l'inauguration d'un tronçon routier reliant cette autoroute. Ce tronçon relie la route nationale n° 4, la route nationale n° 6 (Sig) et la route nationale n° 17, sur une distance de 14,8 kilomètres. Les ministres ont aussi inauguré le tunnel ferroviaire souterrain de la ville de Mohammadia, ainsi que la bretelle sud du contournement routier de Mascara, reliant plusieurs axes : le rond-point de la route nationale n° 14, la route de wilaya n° 43, le rond-point de la route nationale n° 6, jusqu'à la route nationale n° 7, sur une distance totale de 4 kilomètres.

R.N.

## Projet stratégique d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Italie

### Medlink, validé par l'Union européenne

L'Union européenne vient d'approuver le projet Medlink, une initiative stratégique visant à interconnecter les réseaux électriques de l'Algérie et de l'Italie via la Tunisie. Ce projet figure désormais parmi les treize projets prioritaires retenus par la Commission européenne dans le domaine des énergies renouvelables, selon la liste publiée le 29 juillet dernier à Bruxelles. Medlink ambitionne de déployer environ dix gigawatts d'énergies renouvelables, combinant solaire, éolien terrestre et systèmes de stockage par batterie, en Algérie et en Tunisie. L'énergie produite sera destinée à la fois à la consommation locale et à l'exportation vers l'Italie et d'autres pays de l'Union européenne. Ce projet a été évoqué pour la première fois par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa visite d'État en Italie en mai 2022. À cette occasion, il avait déclaré : « Nous avons proposé la réalisation d'un câble sous-marin entre l'Algérie et l'Italie, à travers lequel nous pourrions approvisionner l'Italie et une partie de l'Europe en énergie électrique. » Medlink repose ainsi sur la construction d'un câble électrique sous-marin à haute tension, d'une capacité de 2 000 mégawatts, destiné à transporter l'électricité verte produite en Algérie vers l'Italie. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat énergétique élargi entre Alger et Rome. Dans leur déclaration conjointe publiée à l'issue de la visite présidentielle, les deux pays ont souligné l'importance d'une coopération durable dans la transition énergétique, incluant le développement de l'hydrogène vert et d'infrastructures majeures telles que le « South H2 Corridor » et Medlink. Avec cette validation, l'Union européenne reconnaît la dimension stratégique du partenariat énergétique entre l'Algérie et l'Italie, et l'engagement des deux pays dans la transition vers une énergie propre, fiable et durable.

Y. B.

## 62<sup>e</sup> Foire internationale de Damas

### Les entreprises nationales y sont invitées

Les entreprises nationales sont invitées à participer à la 62<sup>e</sup> Foire internationale de Damas, prévue du 27 août au 5 septembre 2025. Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, hier dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour les entreprises nationales souhaitant participer à la 62<sup>e</sup> Foire internationale de Damas, prévue du 27 août au 5 septembre au Parc des expositions de Damas. Les opérateurs économiques activant, notamment, dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires, des produits cosmétiques, des détergents, de l'électroménager, de l'électricité,

de l'énergie (y compris renouvelable), du bâtiment, des travaux publics et du génie civil, sont invités à participer à cet événement international, dans le cadre du renforcement des relations de coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la République arabe syrienne. Cette participation représente une opportunité de valoriser les expertises et les produits algériens auprès d'un public de diverses nationalités, et ouvrira de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat avec des importateurs, des distributeurs et des investisseurs représentant plus de 30 pays, souligne le ministère.

Les opérateurs algériens auront ainsi l'occasion d'échanger avec d'autres participants lors des séances de travail B2B et de prendre part à des rencontres professionnelles avec des instances économiques syriennes et internationales, renforçant ainsi les opportunités d'exportation et de contribution aux projets de reconstruction et de développement. Les inscriptions sont ouvertes via le lien, avant le 16 août 2025, précise le ministère, ajoutant que toute demande de renseignement devra être envoyée à l'adresse électronique suivante : [globalalgeriantradevent@mcepe.gov.dz](mailto:globalalgeriantradevent@mcepe.gov.dz).

**L'EXPRESS**



Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz  
[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)  
TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :  
**NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Soucieuse de valoriser son potentiel en phosphate

# L'Algérie s'allie au Pakistan

Dans le cadre de sa stratégie de relance du secteur minier, l'Algérie renforce ses partenariats internationaux en concluant un accord stratégique avec le groupe pakistanais Fatima Fertilizer, le but étant de valoriser les vastes gisements de phosphate de Bir El Ater, à Tébessa, et de développer une industrie nationale d'engrais à haute valeur ajoutée, tournée vers l'exportation et la sécurité alimentaire.

■ Merouane Korso



L'Algérie étend ses projets et ses partenariats stratégiques dans les domaines des mines et de la recherche minière. Après l'or, le cuivre et le fer, l'Algérie vient de confirmer sa volonté de développer, d'exploiter et de commercialiser au mieux ses gisements de phosphates. Hier à Alger, un accord a été signé entre des entreprises algériennes et une major pakistanaise spécialisée dans la recherche minière, notamment le phosphate. "Cette entente s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de relance du secteur minier, visant à attirer des investissements étrangers de qualité, notamment en provenance de partenaires asiatiques dotés d'une expertise avancée dans la transformation des matières premières", indique un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables. En fait, c'est le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab,

qui a lancé cette coopération hier mercredi en présidant au siège du ministère la cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente entre le groupe industriel minier algérien Sonarem, représenté par sa filiale SOMIPHOS, et la société pakistanaise Fatima Fertilizer, filiale du groupe industriel pakistanaise Fatima Group. Selon le ministère, cette démarche s'inscrit dans une volonté commune de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines des industries minières et de la production d'engrais, en particulier à travers l'exploitation et la transformation du phosphate extrait du gisement de Bir El Ater, dans la wilaya de Tébessa, dont les réserves sont estimées à plus de 850 millions de tonnes. Cet accord cible la commercialisation du phosphate extrait dans une première phase, et l'engagement, dans une seconde étape, de projets de transformation locale de cette ressource minière. L'objectif est de développer une industrie nationale d'engrais phos-

phatés, en valorisant cette matière première stratégique et en intégrant les différentes chaînes de valeur liées à ce secteur, alors que le partenariat avec le Pakistan prévoit également l'étude de projets industriels conjoints destinés aux marchés algérien et pakistanaise, mais également à d'autres marchés internationaux. En outre, ces projets s'appuieront sur la valorisation des ressources minières nationales et la création de valeur ajoutée locale, notamment à travers le transfert de savoir-faire, l'échange d'expertises techniques et technologiques, et le développement de capacités industrielles, explique le communiqué du ministère, qui ajoute que la cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire d'État chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassa, du PDG de Sonarem, Belkacem Soltani, du PDG de SOMIPHOS, Lakhali Mokhtar, ainsi que du directeur exécutif des opérations de Grand Exploration & Mining Company, Mukhtar Abbas, représentant le groupe

Fatima. Fatima Group est l'un des plus importants conglomérats industriels au Pakistan et en Asie. Il opère dans plusieurs secteurs, notamment les engrais, l'industrie chimique, l'énergie, le textile et l'agriculture. Sa filiale Fatima Fertilizer Company Limited est un leader dans la fabrication d'engrais au Pakistan et s'est récemment diversifiée dans les projets miniers stratégiques, notamment dans la province du Baloutchistan, avec des investissements dans le phosphate, le cuivre, le fer et l'or. À travers cette collaboration, les deux parties expriment leur ambition de bâtir un partenariat stratégique fondé sur la complémentarité économique, la mise en valeur des ressources naturelles, et la contribution au renforcement de la sécurité alimentaire dans leurs pays respectifs. Alger se tourne vers des partenariats gagnant-gagnant avec des pays asiatiques, etc. L'Asie du Sud-Est est une mine d'or en termes d'investisseurs et d'investissements.

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

Diversification tous azimuts

■ Boualem Alami

Alger vient de signer un accord stratégique avec l'une des plus grandes entreprises du Pakistan, un acteur essentiel du trading et du merchandising des matières premières, dont les engrais, le sucre et le textile, en Asie. L'entrée sur le marché industriel national du groupe Fatima, basé à Lahore, dans le Baloutchistan, ne peut être décryptée que par cette volonté manifeste des autorités algériennes de poursuivre, bon gré mal gré, la politique nationale de diversification de leurs partenaires économiques, et la recherche constante des meilleures opportunités d'investissements avec des leaders mondiaux ou régionaux de l'industrie, qu'elle soit minière, énergétique, ou autres. L'Algérie a en fait depuis longtemps privilégié la piste de la diversification de ses partenaires économiques pour d'une part ne pas tomber dans une sorte de dépendance économique, ensuite pour ne pas fermer ses horizons aux grands accords de partenariats avec les majors mondiaux. Enfin, pour ne pas dépendre de la politique de pression que certains pays européens veulent aujourd'hui, après des siècles de colonialisme éhonté, imposer à leurs anciennes colonies. Et, le virage entamé il y a un mois par la diplomatie algérienne vers les pays de l'Asie du Sud-Est, avec la tournée de M. Ahmed Attaf notamment à Singapour et en Malaisie, témoigne de ce besoin constant de la politique algérienne de diversifier ses partenaires autant économiques que culturels et stratégiques. L'Algérie a mis un pied dans les pays d'Asie, et compte prochainement rentabiliser ses bonnes relations diplomatiques et politiques avec les pays de la région, dont certains sont liés par le combat libérateur et l'histoire avec la révolution algérienne. Après l'Inde, la Malaisie, la Chine ou le Vietnam, pour ne citer que ces géants d'Asie, l'Algérie conforte ainsi ses relations politiques privilégiées avec Islamabad en les complétant par une coopération économique appelée à s'intensifier. Il faut ainsi rappeler qu'au mois de juin dernier s'est tenu à Alger un important forum bilatéral pour développer le commerce, la coopération économique et les opportunités d'investissements dans les deux pays. Cette rencontre avait réuni durant la Foire internationale d'Alger 66 opérateurs algériens et 15 pakistanais. Objectif : développer les opportunités d'investissement dans divers secteurs, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire, l'industrie et les technologies. L'accord signé hier mercredi à Alger entre le ministère de l'Énergie et le groupe agro-industriel pakistanaise Fatima Group, dont la création remonte à 1936, donne un signal clair sur la direction prise par la politique économique menée de front par le président Abdelmadjid Tebboune, qui lui a imprimé une seconde santé avec un renforcement important et conséquent des accords de partenariats dans plusieurs secteurs industriels avec les géants d'Asie. C'est aussi un signe important que l'Algérie entend plus que jamais aller chercher le "savoir-faire" et les opportunités d'investissements là où elles se trouvent pour développer et densifier ses productions, qu'elles soient agricoles, agroindustrielles, industrielles et minières. Dans la foulée, et après les avancées notables enregistrées sur le marché africain, Alger s'offre, à travers l'accord sur le phosphate avec le conglomérat pakistanaise Fatima Group, une autre fenêtre commerciale et économique sur l'Asie. Plus que jamais, l'Europe reste un débouché comme un autre alors que les routes de l'Asie et de l'Afrique se balisent de plus en plus grâce à une vision saine des échanges politiques, économiques et commerciaux développés par l'Algérie avec ses partenaires les plus proches, les pays amis.

B.A.

## Foire commerciale intra-africaine

### Alger, capitale du business africain en septembre

À moins d'un mois de l'ouverture de la 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre à Alger, l'Algérie s'active pour finaliser les préparatifs de ce rendez-vous économique continental majeur. Cette manifestation, organisée dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), vise à renforcer les échanges commerciaux intra-africains et à impulser une nouvelle dynamique économique sur le continent. L'événement rassemblera plus de 2 000 exposants africains, ainsi que 35 000 visiteurs professionnels, autour de 11 segments d'activités couvrant les domaines de la production industrielle, agricole, des services, des in-

dustries de transformation, de l'économie créative, mais aussi de la diaspora et de l'innovation. Des rencontres B2B, des forums sur l'investissement, des salons spécialisés — notamment dans l'automobile — ainsi que des ateliers culturels et des démonstrations culinaires sont également programmés. Acteur clé de l'événement, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) estime à 44 milliards de dollars le volume des échanges commerciaux potentiels générés. Initialement, l'Algérie ambitionnait de capter 10 % de ce montant, mais elle a depuis doublé ses objectifs, misant désormais sur 20 %, preuve de sa volonté de s'affirmer comme hub économique régional. Pour réussir ce pari, l'État algérien a mobilisé d'im-

portants moyens logistiques et infrastructurels, notamment à travers la construction de nouveaux pavillons d'exposition totalisant plus de 100 000 m<sup>2</sup> au Palais des expositions (Pins Maritimes) et au Centre international de conférences (CIC). Une récente visite du ministre Tayeb Zitouni sur les lieux a permis de faire le point sur l'état d'avancement des travaux et de réaffirmer l'importance stratégique de cet événement pour l'économie nationale. L'Algérie place ainsi cette foire dans une perspective plus large : celle de l'intégration économique continentale. Le ministre du Commerce extérieur, Kamel Rezig, a rappelé les mesures déjà engagées dans ce sens, telles que l'ouverture de postes frontaliers, la création de zones franches (comme

avec la Mauritanie), ou encore la réalisation de la route Tindouf-Zouérate. Pour l'Algérie, renforcer les échanges avec ses voisins africains est un choix stratégique, mais aussi une nécessité géopolitique, fondée sur la coopération Sud-Sud et une vision multipolaire du commerce international. Avec cette 4<sup>e</sup> édition de l'IATF, l'Algérie entend réaffirmer son rôle de locomotive du développement africain, tout en mettant en lumière ses capacités industrielles, agricoles, logistiques et culturelles. Ce rendez-vous constitue une opportunité unique pour connecter les opérateurs économiques africains, initier des projets communs, et faire avancer concrètement l'agenda de la ZLECAF.

R.E.

« Ce n'est pas une faveur, c'est un droit »

# L'Algérie fustige

## l'inaction internationale face à la famine à Ghaza

Devant le Conseil de sécurité des Nations unies, le représentant permanent de l'Algérie, Amar Bendjama, a dénoncé mardi la gravité extrême de la situation à Ghaza et le silence coupable de la communauté internationale. Appelant à un cessez-le-feu immédiat et à la levée du blocus, il a fustigé l'usage de la faim comme arme de guerre et rappelé que l'accès humanitaire n'est ni une faveur, ni une option, mais un droit garanti par le droit international.

■ Aïda Mouni



Depuis New York, l'Algérie hausse le ton contre la passivité du Conseil de sécurité face à ce qu'elle qualifie de « génocide par la faim » à Ghaza. Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a dénoncé mardi l'ampleur de la crise humanitaire, appelant à la levée immédiate du blocus et à l'ouverture de tous les points de passage. Lors d'une session du Conseil de sécurité consacrée à « la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne », le diplomate algérien a pris la parole pour alerter sur la tragédie en cours dans la bande de Ghaza. « Les aides humanitaires acheminées vers Ghaza ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins », a-t-il déclaré d'emblée, pointant l'insuffisance criante des dispositifs mis en place par la communauté internationale. Selon lui, « les largages aériens ne sont pas une solution et on ne peut pas nourrir un peuple depuis le ciel, alors que la terre est fermée sous leurs pieds ». Le ton est grave, l'accusation directe. Amar Bendjama a rappelé que « l'Algérie ne reste pas les bras

croisés face à la souffrance de l'humanité », affirmant que « l'appel de l'humanité n'est pas une option, mais un devoir sacré, et que tout être humain, quelle que soit sa couleur, sa croyance ou ses frontières, mérite d'être traité avec humanité et dignité ». Il a dénoncé les politiques sélectives des grandes puissances, soulignant que « les doubles standards n'ont pas leur place dans notre boussole morale. Ce que nous demandons pour le peuple palestinien, nous le faisons avec tous les peuples ». Fidèle à la ligne historique de l'Algérie sur la question palestinienne, Bendjama a affirmé que « le droit à l'alimentation est un droit sacré et non un privilège », un droit garanti par l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il a également rappelé que l'Algérie avait, depuis longtemps, mis en garde contre l'imminence d'une catastrophe humanitaire à Ghaza, du fait du blocus et de l'agression militaire en cours. Sans détour, le diplomate a accusé l'occupation israélienne de nier délibérément la famine à Ghaza, alors même que « la nourriture, l'eau, l'électricité et les médicaments » y sont coupés. Il a cité les experts des Nations unies, qui, le

29 juillet dernier, ont qualifié ces actes de crimes relevant du Statut de Rome, évoquant un « génocide avec la famine comme moyen ». S'appuyant sur les conclusions du dernier rapport de l'IPC (Classification intégrée des phases de sécurité alimentaire), Amar Bendjama a évoqué « les seuils de famine franchis » et « la malnutrition qui frappe l'ensemble de la population » dans l'enclave assiégée. Une situation tragique que « l'occupation a longtemps niée » mais qui est désormais « connue de tous, vécue au quotidien par le peuple de Ghaza et aujourd'hui exposée au grand jour ». Le représentant algérien a montré devant le Conseil des photos d'enfants palestiniens morts de faim. « Ce à quoi le monde entier assiste n'est pas une coïncidence, mais c'est un génocide systématique (...) comme l'avaient attesté les travailleurs dans le domaine humanitaire, et avec cela l'on ose le dénier », a-t-il déclaré, visiblement ému. Et de lancer : « Les futures générations nous demanderont des comptes : où étiez-vous lorsque Ghaza criait famine, lorsque les enfants ont péri dans leur quête de pain et lorsqu'un peuple entier a été anéanti au nom de la sécurité ? »

Le diplomate a également pointé la responsabilité des puissances qui, sous prétexte de « légitime défense », ferment les yeux sur les crimes en cours. « L'histoire retiendra ceux qui souvent donnent des leçons aux autres sous couvert de « la légitime défense », ceux qui ont dénié le crime et y étaient complices, ceux qui ont gardé le silence et étaient des témoins de honte », a-t-il martelé. Enfin, Amar Bendjama a exigé l'ouverture immédiate de tous les accès à la bande de Ghaza. « L'occupation doit ouvrir tous les passages, toutes les routes et tous les domaines de vie », a-t-il insisté. Et de préciser : « Il ne s'agit pas d'une requête car l'accès humanitaire est un engagement juridique en vertu des accords de Genève, ni d'une faveur d'ailleurs. C'est une intransigeance qui ne peut constituer une carte pour négocier la libération des prisonniers en contrepartie ». Sa conclusion a pris la forme d'un appel solennel : « L'injustice ne doit pas devenir la nouvelle situation normale », a-t-il averti, en appelant à « un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel pour sauver les vies, les espoirs et les rêves non encore rêvés ».

### Sahara occidental Des entreprises françaises visées par une plainte pour exploitation illégale

■ Par Karima Baba Aïssa

Le Centre d'analyse sur le Sahara occidental (CASO) a annoncé mardi, son intention d'engager une action en justice en France contre les entreprises opérant illégalement au Sahara occidental occupé.

Dans un communiqué, le Centre a indiqué que « à compter du 1er janvier 2026, le CASO engagera des poursuites judiciaires devant les juridictions françaises, dans le cadre de ses missions d'intérêt général, à l'encontre de toute entreprise ou entité économique ayant participé, directement ou indirectement, à l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental (territoire non autonome selon les Nations unies) sans le consentement libre et éclairé du peuple sahraoui ». À ce titre, le Centre a précisé que cette démarche s'inscrit dans le prolongement de « la jurisprudence continue de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) », en particulier sa décision du 4 octobre 2024, qui rappelle officiellement que les accords conclus entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc ne peuvent être appliqués au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. En effet, la Cour de justice de l'Union européenne avait annulé, à cette date, deux accords commerciaux conclus en 2019 entre l'UE et le Maroc (portant sur la pêche et l'agriculture) et étendus illégalement au territoire du Sahara occidental occupé. Dans sa décision, la CJUE avait conclu que « les accords commerciaux entre l'Union européenne et le Maroc signés en 2019 dans les domaines de la pêche maritime et des produits agricoles, et qui n'ont pas reçu l'approbation du peuple sahraoui, ont été conclus en violation flagrante des principes du droit à l'autodétermination et de l'effet relatif des traités ».

Par ailleurs, la Cour a réaffirmé que « le Front Polisario remplit les conditions nécessaires pour contester les décisions devant le juge de l'Union, dans l'intérêt du peuple sahraoui ». Sur cette base, le Centre a déclaré qu'il entend dénoncer devant les tribunaux tout acte économique mené par des entreprises françaises ou opérant depuis le territoire français, en lien avec l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental : produits agricoles, énergies, tourisme, pêche maritime, services logistiques, etc.

Le CASO a également annoncé son intention d'engager des procédures contre ces entreprises pour pratiques commerciales trompeuses, atteintes aux droits des peuples ou encore complicité dans le pillage, en s'appuyant sur le droit français, le droit européen et les principes du droit international public. En parallèle, le Centre prévoit de saisir les autorités compétentes en matière de contrôle, notamment dans le domaine douanier. Dans ce cadre, le Centre a annoncé la mise en place d'une « cellule de veille juridique et citoyenne », en collaboration avec des avocats, des élus et des organisations de défense des droits humains, afin de documenter chaque dossier et d'établir les responsabilités des acteurs économiques impliqués.

Le CASO conclut en affirmant qu'« il est temps de rappeler (au nom de la loi et de la conscience) qu'aucun intérêt économique ne saurait justifier la violation du droit à l'autodétermination d'un peuple colonisé ».

### Situation explosive au Maroc

Des écrivains marocains alertent sur une situation explosive dans le pays, marquée par une aggravation des crises dans plusieurs secteurs et une extension alarmante de la pauvreté, affirmant que le régime du Makhzen traverse une véritable impasse.

Ce contexte, le journaliste Reda Addam a estimé, dans un article, que « tout s'effondre progressivement au Maroc », soulignant que le pays ne se dirige nullement vers un soi-disant « nouveau modèle de développement », comme le prétend le régime, mais bien vers un effondrement généralisé. Il a vivement critiqué le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, qu'il accuse de mener un « projet factice, ayant pour seul but de recycler la ruine ». Il écrit à ce sujet : « Au moment où le gouvernement Akhannouch annonçait une prétendue

« relance économique », il précipitait en réalité le pays dans le gouffre. » Il ajoute que le « Plan Maroc vert », qui a englouti des milliards de dirhams, a échoué à garantir le minimum vital, tout en provoquant des catastrophes écologiques et un stress hydrique sans précédent, pour finalement livrer les terres agricoles aux puissants et aux courtisans du régime. L'auteur pointe aussi du doigt la nature des investissements étrangers, qu'il qualifie de « purement fonciers ou énergétiques, générateurs de profits pour une élite réduite », tandis que les investissements productifs ont fui le pays «

comme on fuit la peste ». Concernant l'état du système éducatif, il dénonce une « usine de fabrication de l'ignorance programmée », tandis que le secteur de la santé s'apparente, selon lui, à une « boucherie quotidienne », avec des milliers de villages sans médecin et des malades qui meurent sur les seuils des hôpitaux, pendant que des milliards sont dilapidés dans les festivals. Le plan des droits humains, Reda Addam décrit une situation « catastrophique » : « L'obsession actuelle de l'État est de pourchasser les voix libres. Le pouvoir reproduit la peur et clone la tyrannie dans un costume neuf, tandis que les voleurs et les pillards circulent au-dessus des lois, protégés par l'autorité ». Il fustige également la politique étrangère du Maroc, la qualifiant de « paralysée ». « La diplomatie est perdue. Où est donc le leadership dont se vante le régime,

alors que le Maroc est aujourd'hui un pays dirigé de l'extérieur, dépendant, fragile, sans vision, sans profondeur ? » L'auteur termine son analyse en avertissant contre le risque imminent d'explosion, affirmant que tous les secteurs sont en déliquescence, et appelle à « sauver le Maroc et à traduire en justice les responsables de cette tragédie que subit le peuple marocain. Autrement, le pays va droit à l'implosion. » De son côté, le journaliste et économiste Fouad Abdelmoumni s'est également inquiété de la gravité de la crise économique que traverse le Maroc, en particulier la dégradation continue de l'emploi. « Le plus grave, dit-il, c'est que personne n'ose nommer la catastrophe pour ce qu'elle est : une catastrophe. » Il poursuit : « Les décideurs célèbrent matin et soir des « réalisations » qui engagent le pays et compromettent l'avenir des

générations montantes. La majorité des médias est muselée, et la plupart des élites universitaires restent indifférentes à l'analyse de ce désastre, de ses causes et des possibilités d'en sortir. » Il critique également le rôle des partis politiques, affirmant que « les partis domestiqués négocient ce que le Makhzen daignera leur accorder en sièges électoraux et en postes ministériels, alors même que le courant nous emporte et que nul ne semble s'en soucier ». Dans le même esprit, le Parti An-Nahj Addimocrati Al-Oummal a dénoncé l'échec du régime du Makhzen dans ses projets prétendument « développementaux » économiques et sociaux, qualifiant ces initiatives de soumission aux intérêts du capitalisme dépendant et à la mafia du Makhzen, qui pérennise la tyrannie politique et économique, tout en généralisant la corruption. **K.BBA**

## Écrivains et économistes tirent la sonnette d'alarme

Prévention et coordination intersectorielle renforcées

# La Protection civile et la DGF sur tous les fronts

Alors que les températures grimpent de nouveau à travers le pays, les autorités redoublent d'efforts pour prévenir les incendies de forêts. Protection civile et forêts sont en état d'alerte, appuyées par un important dispositif national.



Après une chute du mercure qui a fait le bonheur des citoyens pour quelques jours, la vague de chaleur, voire la canicule, est de retour dans plusieurs wilayas du pays ce mardi, comme annoncé par les services de la météo. Il s'agit des wilayas de Ain Defla, Chlef, Relizane, In Salah... Des averses orageuses concernent les wilayas de Tamanrasset et In Guezam, alors que des vents de sable toucheront les wilayas de Djanet et In Guezam. Les autres wilayas du pays, à l'exemple de la capitale et des villes de l'intérieur, ne sont pas en reste, puisqu'elles connaissent aussi une montée de mercure.

**Cette situation ne va pas sans augmenter les risques d'incendies.**

Dans ce sillage, les services de la Protection civile et des forêts sont sur le qui vive, face aux conditions climatiques difficiles marquées par une forte hausse des températures ; et ce en exécution

des instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune, concernant le renforcement de la vigilance, ainsi que des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. De ce fait, la direction générale de la Protection civile (DGPC) a réaffirmé avec détermination son attachement à la préservation du patrimoine forestier ainsi qu'à la protection des populations et des biens. Lequel attachement est prouvé par la mobilisation efficace de ses unités qui ont permis l'extinction complète de plusieurs foyers d'incendie enregistrés dans sept wilayas du pays, comme annoncé par le communiqué de la DGPC sur sa page officielle. Il s'agit des wilayas de Béjaïa, Tizi Ouzou, Mila, Batna, Sétif, Skikda, Mila, où se sont déclarés des incendies de forêts, de feux de broussailles, et de feux de maquis vite maîtrisés. Cependant, tout en affirmant son engagement à rester en alerte permanente, la DGPC a appelé les citoyens à la vigilance et au signalement rapide de tout départ de feu. D'ailleurs la tournée qu'effectue

actuellement le DG de la Protection civile à l'ouest du pays, après celle entamée dans la région « Est », dénote le degré de conscience, de vigilance, voire d'intérêt des éléments de ce corps quant à l'exécution de leur noble mission dans la lutte contre le feu et la sauvegarde des vies humaines. De son côté la direction générale des forêts (DGF) a pris une série de mesures proactives dans le cadre de la prévention des feux de forêts en cette saison 2025 marquée par une forte hausse de température et des conditions climatiques difficiles car « à l'instar des autres pays du bassin méditerranéen, le pays fait face annuellement à des incendies qui ravagent la couverture végétale, d'où l'adoption, par les hautes autorités, d'une stratégie nationale axée sur la proactivité et la coordination entre les différents secteurs avec pour objectif de préserver le patrimoine forestier du pays » comme l'a précisé Said Sid Ali le directeur de la protection de la faune et de la flore à la Direction générale des forêts. Car faut-il le rappeler, les feux de forêt avaient diminué de 91 % en 2024 selon la même source.

Du coup la DGF a pris aussi le taureau par les cornes quant à faire face à toute éventualité d'incendie de forêts, en procédant à l'installation d'une commission nationale de protection des forêts regroupant des représentants de 13 ministères, en sus de 40 commissions de wilaya, de 471 commissions au niveau des daïras et des wilayas déléguées et de 1263 commissions communales chargées de la préparation et de la mise en œuvre de la campagne de lutte contre les incendies. Quant aux moyens sur le terrain, en plus de la quarantaine de colonnes mobiles et des 120 postes avancés, pas moins de 35 drones ont été intégrés aux missions de veille et de détection précoce des feux, dans l'attente de l'acquisition de 80 autres. Enfin le dispositif anti-incendie, alliant anticipation, prévention et la nouvelle politique de répartition des moyens, mis en place à travers le territoire national, a démontré son efficacité. D'où la nécessité cruciale de rester vigilant, d'autant plus que le risque reste élevé dans certaines régions où la canicule est favorable à la propagation des incendies.

Mouvements interwilayas

## Mutations d'enseignants, délai prolongé jusqu'au 10 août

Par Kader M.

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé hier dans un communiqué, la prolongation du délai de dépôt des demandes de mutation pour l'ensemble des enseignants des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), titularisés et en poste, souhaitant être mutés hors de leur direction d'affectation au titre de l'année 2025-2026, et ce, jusqu'au 10 août.

Le ministère informe « l'ensemble des enseignants des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), titularisés et en poste souhaitant être mutés hors de leur direction d'affectation (demandes de mutation inter-wilayas : entrées et sorties), au titre de l'année 2025-2026, dans la limite des postes budgétaires vacants au niveau de la direction de l'éducation demandée, et qui n'ont pas encore introduit la demande de mutation via l'espace qui leur est dédié dans le système d'information du secteur de l'Éducation nationale, que les délais de dépôt des demandes de mutation via le lien <https://ostad.education.dz> ont été prolongés jusqu'au 10 août 2025 », précise le communiqué, ajoutant que cette mesure « permettra aux enseignants ayant soumis, précédemment leurs demandes, de vérifier et de confirmer leurs informations personnelles et professionnelles ».



Lutte antiterroriste et narcotrafic

## L'ANP frappe fort cette semaine

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a rendu public, hier, le bilan hebdomadaire des opérations menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le territoire national dans le cadre de la lutte permanente contre le terrorisme, la criminalité organisée et les flux migratoires illégaux. En effet, du 30 juillet au 5 août 2025, les détachements combinés de l'ANP en coordination avec les différents services de sécurité ont mis en échec des tentatives d'introduction de 4,78 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc. « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la

période allant du 30 juillet au 5 août 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP « ont découvert et détruit 12 casemates pour terroristes et 13 mines de fabrication artisanale à Khenchela, tandis que 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, dans différentes opérations à travers le territoire national ». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du

narcotrafic dans notre pays », des détachements combinés de l'ANP « ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les régions militaires, 41 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 78 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1 150 627 comprimés psychotropes ont été saisis ». À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezam et Djanet, des détachements de l'ANP « ont arrêté 146 individus et saisi 23 véhicules, 150 groupes électrogènes, 107 marteaux-piqueurs, 65 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et

d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ». De même, « 6 autres individus ont été appréhendés et 3 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 4 fusils de chasse, 32 060 litres de carburant, ainsi que 14 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes ». D'autre part, les garde-côtes « ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 20 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 276 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut la même source.

## FORMATION À GHARDAÏA

## L'APRUE forme les collectivités à l'efficacité énergétique

Dans le cadre de ses missions de sujétion de service publique, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) a organisé, en collaboration avec la wilaya de Ghardaïa, une session de formation sur cinq jours (du 27 au 31 juillet 2025, dédiée aux responsables énergie des collectivités locales. « L'APRUE poursuit ainsi son programme d'accompagnement et de montée en compétences des cadres des services techniques des wilayas, daïras et communes à travers le territoire national. Après Jijel et Mostaganem, c'est au tour de Ghardaïa d'accueillir cette nouvelle session de 2025 », indique l'APRUE dans sa page officielle facebook. Les objectifs de cette formation concernent la maîtrise de la consommation énergétique dans les équipements municipaux; Adoption de solutions intelligentes (éclairage LED, compteurs connectés...); Intégration des énergies renouvelables; Réduction des factures énergétiques et échange de bonnes pratiques entre collectivités. Le résultat attendu concerne une administration locale plus efficace, durable et mieux préparée pour sa transition énergétique. Une cérémonie de clôture a été rehaussée par la présence de haut responsables de la Wilaya soit le Secrétaire Général de la wilaya, représentant le Wali Abdellah Abi Nouwar, a présidé la cérémonie de clôture de cette formation, en présence de Monsieur Abdellah Hariz, président de l'Assemblée Populaire de Wilaya par intérim, et Monsieur Zeroualia Samir, cadre dirigeant, représentant de l'APRUE. « Merci aux formateurs, partenaires institutionnels, et aux participants engagés dans cette dynamique de changement ! », ajoute l'APRUE. L'Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie (APRUE) lance à chaque occasion des formations, notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique. Ces formations, destinées aux professionnels et au grand public, s'inscrivent dans le cadre du Programme National de Maîtrise de l'Énergie (PNME). Les formations de l'APRUE s'adressent à un large public, incluant les responsables énergie des collectivités locales, les professionnels du bâtiment et de l'industrie, ainsi que le grand public. Les formations couvrent des sujets tels que l'efficacité énergétique du bâtiment, les meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique, les techniques d'audit énergétique, et la sensibilisation à la maîtrise de l'énergie. L'APRUE annonce ses formations via son site web et ses réseaux sociaux (LinkedIn et Facebook). Les entreprises peuvent également bénéficier de formations sur mesure. Outre les responsables locaux à Ghardaïa, une autre formation sur l'efficacité énergétique du bâtiment a été organisée récemment. Une session de formation sur cinq jours a eu lieu, portant sur les meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique et les techniques d'audit énergétique dans le secteur du bâtiment. Une formation sur l'efficacité énergétique pour les employés d'Algérie Télécom qui est une journée de sensibilisation organisée par l'APRUE en collaboration avec Algérie Télécom.

I.B.

## COMMERCE EXTÉRIEUR – PREMIER TRIMESTRE 2025

# Déficit commercial en hausse

Selon l'ONS, le premier trimestre 2025 a été marqué par une hausse des importations et un léger recul des exportations. La balance commerciale devient déficitaire, dans un contexte de baisse générale des prix à l'échange.

Durant le premier trimestre 2025, les échanges extérieurs ont été marqués par une baisse des prix, tant à l'exportation qu'à l'importation. Les prix des exportations se sont repliés de 1,8%, tandis que ceux des importations ont chuté de 4,6% par rapport au premier trimestre de l'année précédente. C'est ce qui ressort du dernier bilan de l'office national des statistiques (ONS) portant sur l'évolution des indices du commerce extérieur de marchandises durant le 1er trimestre 2025. Ce bilan fait ressortir que cette tendance des prix contraste avec celle des volumes : les importations ont bondi de 25,2%, alors que les exportations ont connu une diminution de 4,0%. Au premier trimestre 2025, le commerce extérieur de marchandises a affiché des évolutions contrastées. Les exportations ont enregistré un recul, s'établissant à 1 517,9 milliards de dinars, contre 1 610,6 milliards de dinars à la même période en 2024, soit une baisse de 5,8%. En revanche, les importations ont connu une nette progression, atteignant 1 787,2 milliards de dinars au premier trimestre 2025, contre 1 496,3 milliards de dinars un an plus tôt, ce qui représente une hausse de 19,4% en valeur nominale. La balance commerciale a affiché un déficit de 269,3 milliards de dinars au premier trimestre 2025, contrastant fortement avec l'excédent de 114,3 milliards de dinars enregistré à la même période en 2024. Parallèlement, le taux de couverture a connu une nette dégradation, passant de 107,6% au premier trimestre 2024 à seulement 84,9% en 2025. Les termes de l'échange ont poursuivi leur amélioration, s'établissant à 133,0% au premier trimestre 2025 contre 129,0% un an plus tôt, traduisant une hausse de 3,1% des prix relatifs à l'échange. Au premier trimestre 2025, certaines catégories de produits importés ont enregistré des hausses significatives. Les boissons et tabacs (+54,1%), les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (+47,4%), les



huiles et graisses (+18%), les articles manufacturés divers (+15,9%), ainsi que les produits alimentaires et animaux vivants (+1,9%). À l'inverse, les machines et matériels de transport ont chuté de 19,8%, pesant fortement sur le total global. Les articles manufacturés divers ont également diminué de 17,2%, tandis que les matières brutes non comestibles sauf carburants ont baissé de 1,2%. Au premier trimestre 2025, le volume total des importations a enregistré une hausse marquée de 25,2% par rapport à la même période en 2024. Cette progression s'explique par une augmentation significative des volumes dans la majorité des catégories de produits. Une exception notable concerne toutefois les boissons et tabacs, dont les volumes ont reculé de 35,5%. Quant aux indices à l'exportation de marchandises au 1er trimestre 2025, ils font ressortir qu'au cours du premier trimestre 2025, les exportations ont connu une baisse de 5,8% en valeur, comparativement à la même période en 2024. Ce repli s'explique par une baisse simultanée des volumes et des prix à l'exportation. La diminution des prix globaux, évaluée à 1,8%, est imputable à la baisse de 2,5% des prix des hydrocarbures, principale composante des exportations, malgré une progression notable de 5,8% des prix des produits hors hydrocarbures. Les volumes d'exportation ont diminué de 4% au premier trimestre 2025, en raison d'un repli des exportations d'hydrocarbures (-2,9%) et d'une forte

baisse des exportations hors hydrocarbures (16%), par rapport à la même période de 2024. Au premier trimestre 2025, les prix à l'exportation des marchandises hors hydrocarbures ont enregistré une hausse globale, touchant l'ensemble des catégories de produits. Seules exceptions : les produits alimentaires ainsi que les boissons et tabacs, dont les prix ont respectivement diminué de 16,8% et 2,3%. L'année 2024 marquée par une baisse des prix dans le commerce extérieur : Les prix à l'exportation et à l'importation de marchandises (base 2019) ont enregistré des baisses respectives de 8,2% et de 2,6% par rapport à 2023. Cependant, l'évolution des volumes a été contrastée : les importations ont enregistré une forte hausse de 12,7 %, tandis que les exportations ont connu un repli de 3,7%. Les exportations de marchandises en 2024 se sont élevées à 6 542,0 milliards de DA, contre 7 468,5 milliards de DA en 2023, soit une baisse de 12,4%. Les importations ont atteint 6 352,1 milliards de DA en 2024, contre 5 794,0 milliards de DA en 2023, ce qui représente une hausse en valeurs courantes de 9,6%. Une réduction marquée du solde commercial, s'est établi à 189,9 milliards de DA en 2024, contre 1 674,5 milliards de DA en 2023, soit une baisse de 88,7%. Une dégradation du taux de couverture, qui a reculé à 103% en 2024, contre 128,9% l'année précédente. Bien que les prix à l'importation aient globalement diminué en 2024, trois grandes

catégories de produits affichent une hausse : « Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes » (+25,7%), « Boissons et tabacs » (+3,1%) et « Machines et matériel de transport » (+4,5%). Les baisses de prix les plus significatives ont été observées dans les catégories suivantes : « Huiles et graisses et cires d'origine animale ou végétale » (-9,9%), « Articles manufacturés » (-5,5%) et « Matières brutes non comestibles, sauf carburants » (-5,0%). Par ailleurs, les évolutions des valeurs unitaires à l'importation permettent de décomposer les variations des valeurs courantes en évolution en volume et prix. Cette décomposition consiste à diviser un indice de valeur courante par un indice de valeur unitaire. Les importations en volume ont enregistré une hausse de 12,7% en 2024 par rapport à l'année précédente. Cette progression s'observe dans la majorité des catégories de produits, notamment : les « Produits alimentaires et animaux vivants » (+18,1%), les « Machines et matériel de transport » (+17,4%), ainsi que les « Articles manufacturés divers » (+14,0%). En revanche, les « Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes » et les « Huiles et graisses » ont connu des baisses en volume, respectivement de 13,4% et 1,1%. En 2024, les prix à l'exportation des marchandises ont enregistré une baisse de 8,2% par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par le recul des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux, un secteur qui domine largement la structure de nos exportations. Cette tendance baissière a également concerné les produits hors hydrocarbures, dont les prix ont diminué de 6,9%. Les exportations en volume ont reculé de 3,7% par rapport à l'année 2023. La contraction simultanée des volumes et des prix a entraîné une baisse globale de la valeur des exportations, qui s'est repliée de 12,4% en comparaison avec l'année 2023.

Inès B.

## ALGÉRIE - BELGIQUE

## Vers un partenariat agricole renforcé

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a reçu, mardi, l'ambassadeur de Belgique en Algérie, Jean Jacques Quairiat, avec lequel il a examiné les perspectives de développement de la coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère. Lors des entretiens, les

deux parties ont passé en revue les perspectives de développement de projets de coopération mutuellement bénéfiques dans des domaines comme la production végétale et animale, notamment la santé animale et l'aquaculture, ainsi qu'en matière d'échange d'expertises et de formation dans les secteurs de

l'agriculture et de la pêche, précise le communiqué. A cette occasion, M. Cherfa et l'ambassadeur belge ont mis en avant les relations d'amitié et de coopération unissant les deux pays, réaffirmant leur volonté commune de renforcer les échanges économiques et commerciaux bilatéraux.

AGRICULTURE /  
IMPORTATIONS DE BLÉ

## L'Algérie réduit ses importations de blé pour 2024-2025



Le ministère américain de l'Agriculture (USDA) abaisse ses prévisions des importations de blé de l'Algérie, en raison de l'expansion de la production nationale de blé dur et des investissements dans les terres désertiques. Le ministère américain de l'Agriculture (USDA) a révisé à la baisse ses estimations annuelles des importations de blé de l'Algérie pour la campagne 2024-2025, en raison de deux facteurs principaux : l'expansion des superficies cultivées en blé dur, notamment, et la baisse des importations durant cette période. Selon le même rapport, les importations algériennes de blé pour la période allant de juin 2024 à mai 2025 ne devraient pas dépasser 8 millions de tonnes, soit une baisse de 1,2 million de tonnes par rapport aux prévisions publiées par la même source fin mars. La même source, citant Reuters Refinitiv, a révélé que l'Algérie a importé environ 1,7 million de tonnes de Russie au cours des dix premiers mois de la campagne 2024-2025, soit une baisse de 200 000 tonnes par rapport à la même période de la campagne précédente (2023-2024). La source a ajouté que la dernière cargaison de blé russe est arrivée en Algérie en décembre dernier. La baisse des importations de blé en Algérie cette saison est due à des projets d'investissement dans le désert algérien. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a alloué des milliers d'hectares de terres désertiques à des investisseurs souhaitant se lancer dans la production céréalière, principalement de blé dur. Les rapports de terrain sur la production céréalière dans l'Adrar et Ghardaïa au cours des dernières années ont montré des résultats positifs, incitant de nombreux investisseurs à étendre leurs projets et à en créer de nouveaux.

I.B.

## INDUSTRIE / CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

# Privé en hausse, public en recul au 1<sup>er</sup> trimestre 2025

Selon l'enquête d'opinion de l'ONS, l'activité industrielle a progressé dans le secteur privé, avec une utilisation soutenue des capacités de production et une hausse de la demande. Le secteur public, en revanche, affiche une baisse d'activité, marquée par des difficultés de recrutement, des équipements vétustes et un recours limité à l'investissement.

L'activité industrielle du secteur privé a augmenté au premier trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent, contrairement à celle du secteur public qui a reculé, selon l'opinion des chefs d'entreprises. Le taux d'utilisation des capacités de production est supérieur à 75% selon la plupart des enquêtés du secteur privé et reste supérieur à 50% selon plus de 60% des répondants du secteur public.

C'est ce qui ressort de l'enquête d'opinion élaborée par l'ONS sur la situation et les perspectives dans l'industrie au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Les résultats de cette enquête révèlent que le niveau d'approvisionnement en matières premières reste égal à la demande exprimée selon près de 70% des concernés du secteur public et est inférieur à la demande exprimée selon plus de 24% de ceux du secteur privé, ce qui leur a engendré des ruptures de stocks à près de 5% d'entre eux, inférieur à 10 jours selon la plupart d'entre eux. Près de 12% des chefs d'entreprises du secteur public et de 10% de ceux du privé déclarent avoir connu des pannes d'électricité engendrant des arrêts de travail, toutefois, inférieurs à 6 jours. Par ailleurs, l'ensemble des enquêtés des deux secteurs déclarent être satisfait de l'approvisionnement en eau durant ce trimestre. Avec la stabilité des prix de ventes, la demande en produits fabriqués a augmenté selon les chefs d'entreprises enquêtés, la hausse est plus prononcée selon ceux du secteur privé. Près de l'ensemble des enquêtés du secteur privé et plus de 86% de ceux du secteur public déclarent avoir satisfait toutes les commandes reçues et leur subsistance des stocks de produits fabriqués, situation jugée normale par la majorité de ces derniers. Près de 12% des



enquêtés des chefs d'entreprises du secteur public et près de 21% de ceux du secteur privé déclarent avoir connu des problèmes de transport durant ce trimestre. Selon l'opinion des chefs d'entreprises privées ayant répondu à l'enquête, les effectifs ont augmenté durant ce premier trimestre 2025, contrairement à celle du secteur public. Le niveau de qualification du personnel est jugé suffisant selon la plupart des enquêtés des deux secteurs, toutefois, plus de 24% des concernés du secteur public et plus de 30% de ceux du secteur privé trouvent des difficultés à en recruter. La plupart des chefs d'entreprises privées et publiques déclarent ne pas pouvoir produire davantage en embauchant du personnel supplémentaire. Pour des raisons principalement de la vétusté des équipements et de leurs surutilisations, la plupart des chefs d'entreprises enquêtés déclarent avoir connu des pannes durant ce trimestre, toutefois, inférieures à 6 jours selon la majorité d'entre eux. Près de 45% des concernés du secteur public et plus de 23% de ceux du secteur privé ont remis en marche leurs équipements après une panne et dont près de 27% des premiers ainsi que de 39% des seconds ont procédé à des renouvellements et à des extensions. Plus de 85% des enquêtés du secteur public et

près de 77% de ceux du privé déclarent pouvoir produire davantage en renouvelant les équipements et sans embauche supplémentaire du personnel. L'état de la trésorerie est jugé bon selon près de 24% des enquêtés du secteur public et reste normal selon plus de la moitié d'entre eux. Par ailleurs, il demeure normal selon près de l'ensemble des concernés du secteur privé. Toutefois, l'allongement des délais de recouvrement des créances, les charges d'exploitation élevées et le remboursement des emprunts continuent d'influer sur son état. Cependant, plus de 9% des chefs d'entreprises publiques et plus de 22% de ceux du secteur privé déclarent avoir recouru à des crédits bancaires et n'ont pas eu de difficultés à les contracter. Pour le secteur des matériaux de construction, selon l'opinion des chefs d'entreprises ayant répondu à l'enquête, l'activité a augmenté au cours de ce trimestre. Plus de 80% du potentiel de production déclare avoir utilisé ses capacités de production à plus de 75%. Le degré de satisfaction des commandes en matières premières est supérieur aux besoins exprimés selon près de 25% des répondants. Près de 18% du potentiel de production enquêtés déclarent avoir connu des pannes d'électricité, inférieures à 6 jours et près de l'ensemble est satisfait

de l'approvisionnement en eau. La demande en matériaux de construction a augmenté durant ce trimestre selon l'opinion des chefs d'entreprises ayant répondu à l'enquête. La plupart des enquêtés déclarent avoir satisfait toutes les commandes reçues et il subsiste des stocks de produits fabriqués, situation jugée anormale par ces derniers. Concernant les industries agro-alimentaires, (IAA), selon l'opinion des chefs d'entreprises ayant répondu à l'enquête, l'activité dans les IAA reste stable au cours de ce premier trimestre 2025. Le degré de satisfaction des commandes en matières premières est égal aux besoins exprimés selon la plupart des enquêtés. Plus de 18% du potentiel de production déclarent avoir connu des pannes d'électricité inférieures à 6 jours et l'ensemble est satisfait de l'approvisionnement en eau. La demande en produits fabriqués continue dans la hausse selon l'opinion des chefs d'entreprises ayant répondu à l'enquête durant ce premier trimestre 2025. La plupart des enquêtés déclarent avoir satisfait toutes les commandes reçues et 8% leur subsistent des stocks de produits fabriqués, situation jugée normale par ces derniers. L'état de la trésorerie est jugé normal selon la plupart des chefs d'entreprises et reste bon selon près de 11%. Plus de 41% du potentiel de production ont enregistré des pannes au cours de ce trimestre, inférieur à 6 jours. Plus de 17% des concernés déclarent avoir remis en marche après une panne dont près de 28% à des renouvellements et près de 27% à des extensions. La majorité des enquêtés affirme pouvoir produire davantage avec un renouvellement des équipements et sans embauche supplémentaire du personnel.

Inès B.

## Zitouni appelle à renforcer le contrôle et la régulation du marché

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni a présidé une réunion d'évaluation par visioconférence consacrée à l'examen des mesures prises afin de garantir un approvisionnement régulier et équilibré du marché national durant la saison estivale, et des préparatifs de la prochaine rentrée sociale et économique, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette réunion tenue mardi en présence des directeurs régionaux et de wilaya et des cadres centraux, le ministre a salué les efforts déployés sur le terrain par les cadres et employés du secteur qui ont contribué à assurer la disponibilité des produits de large consommation, à maintenir la stabilité du marché et à protéger le consommateur des intoxications alimentaires, notamment en raison de la forte pression saisonnière enregistrée dans plu-

sieurs wilayas. A cette occasion, M. Zitouni a appelé à poursuivre le travail avec la même dynamique et la même rigueur, en intensifiant le contrôle sur les produits de base et les produits sensibles, et en renforçant la présence sur le terrain pour relever tout dysfonctionnement, particulièrement durant les heures de pointe et les périodes nocturnes marquées par une activité commerciale intense. Il a insisté également sur la nécessité de dynamiser le travail des commissions sectorielles locales mixtes et de prendre en charge immédiatement toute situation pouvant influencer sur l'équilibre du marché ou entraver le processus d'approvisionnement, soulignant l'importance d'une coordination continue avec les différents organismes concernés pour garantir l'efficacité des interventions, indique-t-on de même source. Dans le cadre du renforcement des canaux de dis-

tribution directe, le ministre a souligné le maintien des espaces commerciaux relevant de la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros (MAGROS) ouverts gratuitement aux producteurs pour la commercialisation de leurs produits, à l'instar des pommes, des raisins et des œufs, dans le cadre des efforts visant à réduire la médiation illégale, à stabiliser les prix et à garantir une disponibilité permanente des produits de base. Au terme de la réunion, le ministre a affirmé l'engagement du secteur du commerce à appliquer rigoureusement les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à renforcer la sécurité alimentaire et à stabiliser le marché, dans le cadre d'une vision globale basée sur la gouvernance, la transition numérique et l'action proactive sur le terrain, conclut le communiqué.

## MASCARA

# Le ministre des transports annonce la révision des dessertes aériennes

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a souligné lors de sa visite à Mascara que "le Président de la République a pris une décision historique portant sur la création de la compagnie des lignes aériennes intérieures, notamment en faveur des citoyens vivant dans des zones éloignées et enclavées, comme les wilayas du Sud du pays".

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé, mardi à Mascara, qu'une révision des dessertes aériennes intérieures à l'échelle nationale sera effectuée dans un avenir proche. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection conjointe avec le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, le ministre a précisé qu'"une révision prochaine des dessertes aériennes intérieures à l'échelle nationale est prévue", ajoutant que l'aéroport de Ghriss (Mascara) fait partie des infrastructures concernées par cette opération. Il a également évoqué la possibilité d'allonger la piste d'atterrissage de l'aéroport de Ghriss d'environ 300 mètres linéaires, afin de l'adapter aux types d'avions qui y opé-



ront. Par ailleurs, M. Sayoud a souligné que "le Président de la République a pris une décision historique portant sur la création de la compagnie des lignes aériennes intérieures, notamment en faveur des citoyens vivant dans des

zones éloignées et enclavées, comme les wilayas du Sud du pays". Il a aussi mis en avant l'importance de ces lignes pour dynamiser l'activité des différents aéroports du pays. Pour rappel, la visite conjointe des deux ministres a inclus

l'inspection du chantier d'un ouvrage d'art sur la RN4 traversant l'autoroute Est-Ouest à Zahana, l'inauguration d'un tronçon de 14,8 km de la route de raccordement à l'autoroute Est-Ouest entre les RN 4, RN6 (Sig) et RN17 (Hacine), l'inauguration d'un tunnel ferroviaire souterrain dans la ville de Mohammadia, l'inauguration du projet de doublement de la ceinture sud de la ville de Mascara, entre le carrefour de la RN14 et la route de wilaya n 43, ainsi que l'aménagement du carrefour entre la RN6 et la RN7 sur une distance de 4 km et enfin, la cérémonie de sortie de la première promotion de pilotes de l'école privée d'aviation "Sky Training", opérant à l'aéroport de Ghriss.

## SKIKDA

## Les soldes d'été suscitent l'engouement

Les soldes d'été dans la ville de Skikda attirent de plus en plus de citoyens, qui y voient une belle opportunité pour s'offrir différents articles d'habillement à prix réduit. C'est ce qui ressort de la tournée de l'APS au centre-ville de Skikda, plus particulièrement au quartier des Allées, la plupart des boutiques «aimantent» les passants, qui constituent leur potentielle clientèle, au moyen de pancartes avec des inscriptions en gros caractères : «Soldes d'été», «Prix imbattables» ou encore «Liquidation de stocks». Karima N., une quadragénaire approchée au sortir d'un de ces magasins, se contente d'un signe de la tête en guise de salut, ses bras et ses mains étant encombrés d'un nombre impressionnant de sacs d'emballage de belle taille. Elle affirme «attendre, chaque année, cette période de rabais pour renouveler (sa) garde-robe» étant donné, selon elle, que son salaire «ne peut pas (lui) permettre de faire de gros achats en dehors des soldes, surtout en prévision de la rentrée sociale». Il reste, cependant, que les clients les plus nom-

breux se comptent parmi les jeunes filles se préparant à rejoindre la «cage dorée». Pour Kaouthar (26 ans), qui enfilera sa robe de mariée en septembre prochain, croisée dans un magasin de tapis, cette période de soldes offre une occasion «unique» de compléter la «choura» (ou djehaz) à moindre coût. Elle affirme avoir fait l'acquisition de nombre de vêtements, ainsi que de plusieurs tapis et pièces d'ameublement et de décoration pour des prix défiant toute concurrence, parfois à moitié prix, ce qui lui a permis de «faire de substantielles économies, en dégageant même des reliquats de budget intéressants». Les commerçants, eux, semblent également trouver leur compte, à l'image de Karim, propriétaire d'une boutique de prêt-à-porter féminin, qui souligne consentir, durant les soldes, «d'intéressantes remises, plutôt attractives». Selon lui, «cela arrange le client, toujours à la recherche du meilleur prix, ce qui est légitime, mais aussi le vendeur, car cela lui permet d'attirer d'autres clients, tout en favorisant le déstocka-

ge et l'écoulement de vêtements restés plusieurs mois dans les rayons ou datant, carrément, de l'année dernière». Le directeur du commerce par intérim, Lotfi Boudraa, a indiqué que la structure qu'il dirige a «mis en place tous les moyens nécessaires pour la réussite de cette saison des soldes», précisant que les agents de répression des fraudes «s'attachent à surveiller les commerçants ayant bénéficié d'autorisations de soldes», avant de faire savoir que la possibilité d'obtenir ces autorisations est offerte à tous les autres gérants de magasins désireux d'intégrer l'opération des soldes d'été. La période des soldes d'été constitue pour les familles une occasion d'ordonner leurs priorités et de faire de bonnes affaires, surtout que beaucoup de futures mariées gardent les yeux rivés sur les devantures des boutiques n'ayant pas encore entamé l'opération, en attente de l'autorisation nécessaire qui devrait, toutefois, selon M. Boudraa, leur être prochainement délivrée pour peu que les conditions prescrites soient remplies.

## ORAN

## Plus de 3000 inscrits dans la formation de secourisme

Le bureau du Croissant-Rouge algérien (CRA) d'Oran, a indiqué avoir recensé pas moins de 3000 inscrits aux formations en secourisme, qui ont débuté, vendredi dernier, sous le slogan : «Un secouriste dans chaque foyer», selon un communiqué rendu public. Ces formations gratuites s'inscrivent dans le cadre de la campagne nationale organisée par le CRA, qui vise à former le plus grand nombre de secouristes au niveau national. «La présence de plus de 3000 inscrits à Oran témoigne donc de l'intérêt avéré que porte les jeunes à ce type de formation spécialisée». C'est ce dont s'est félicité le président du bureau

d'Oran de cette organisation, Kamel Mouchi. On apprend aussi que l'accent sera mis, lors de cette formation, sur les modes d'intervention et de sauvetage lors des accidents domestiques, mais aussi ceux de la route, de travail, ainsi que dans les espaces de loisirs et de sport, indique la même source. Cette formation se déroule en quatre sessions, dont la première, qui a été lancée avant-hier vendredi, concerne les daïras d'Arzew, Bethioua et Gdyl, et se tient, deux jours durant, au Centre culturel et au Complexe sportif les Jardins d'Arzew. Le centre culturel Mohamed Belkebir à Oued Tlélat accueillera,

pour sa part, les inscrits des daïras d'Oued Tlélat et d'Es-Senia, et cela pas plus tard que les 8 et 9 août. Par ailleurs, la salle omnisports de la ville balnéaire d'Aïn Turk recevra, elle, les inscrits des daïras d'Aïn Turk et Boutlélis, les 15 et 16 août. En revanche, les formations pour les daïras d'Oran et de Bir El Djir auront lieu les 22 et 23 du mois courant au Centre de loisirs scientifiques d'Oran. En outre, pas moins de 11 formateurs ont été agréés et mobilisés afin d'assurer cette formation, a précisé M. Mouchi, ajoutant que ces formateurs ont reçu une formation de haut niveau.

## CHLEF

## Modernisation des équipes d'intervention spécialisées

Le Directeur général de la Protection Civile, le Colonel Boualem Bourelaf, a insisté mardi à Chlef sur la nécessité de renforcer et de moderniser les équipes d'intervention spécialisées dans divers accidents et risques dans la wilaya. Lors d'une visite d'inspection et d'évaluation des unités opérationnelles et du dispositif de lutte contre les incendies de forêt à Chlef, M. Bourelaf a souligné l'importance de renforcer et de moderniser les équipes d'intervention spécialisées en fonction des spécificités de la wilaya, tant en matière de formation, de ressources humaines que d'équipements. Le DG de la Protection civile s'est également enquis de la disponibilité de la colonne mobile, du détachement régional de soutien dédié à la lutte contre les incendies de forêt et du dispositif de surveillance des plages. Il a appelé, à cette occasion, à renforcer l'unité cynotechnique, la cellule d'intervention en cas d'incidents radiologiques et biologiques, ainsi que l'équipe de recherche et d'intervention en milieux périlleux de la wilaya. Le même responsable a, aussi, visité le centre avancé de la Protection civile de la cité El-Mousalaha, le 3e centre du genre à entrer en service à l'échelle nationale. Il a assisté à une présentation du bilan des interventions des unités opérationnelles à travers la wilaya de Chlef, ainsi que sur les plateformes de gestion des risques majeurs et des catastrophes. Pour rappel, le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf, a déjà effectué, dans le cadre de visites de travail et d'inspection sur le terrain, une tournée dans les wilayas de l'Est du pays, à savoir, El Tarf, Khenchela, Oum El Bouaghi, Constantine et Béjaïa, durant la période du 19 au 23 juillet dernier. Il se rendra cet après-midi dans les wilayas de Relizane et de Mascara.

## EL TARF

## De nouvelles infrastructures scolaires

De nombreuses nouvelles structures scolaires seront réceptionnées dans la wilaya d'El Tarf, avant la rentrée des classes 2025-2026, a indiqué la direction de l'éducation. Le directeur de wilaya du secteur, Nasreddine Djebrouni, a précisé qu'il s'agit de quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) en phase d'achèvement dans les communes d'El chât, d'El Aioun, de Raml Souk et d'El Tarf, en plus d'une école primaire dans la commune de Besbes. Pas moins de 22 classes d'extension, destinées à réduire la surcharge des établissements scolaires, seront également réceptionnées dans des écoles primaires, et 6 autres dans des CEM, et ce, avant la prochaine rentrée, a ajouté le même responsable. Par ailleurs, une action de réhabilitation et de remise aux normes de 70 établissements scolaires sera prochainement engagée moyennant une enveloppe estimée à plus de 300 millions de dinars, a également ajouté ce même responsable.

## SANTÉ

## Précautions de congélation du pain

Si congeler son pain peut permettre des économies, quelques précautions d'usage sont indispensables, au risque de s'intoxiquer, rapporte un article publié dans Top Santé. Les baguettes s'asséchant vite, beaucoup de personnes ont l'habitude de les congeler. Mais si cette pratique est très commode, sans quelques précautions d'usage elle peut cependant se révéler dangereuse pour la santé... Car couper du pain en deux et stocker les morceaux dans le congélateur peut entraîner la prolifération de bactéries capables de survivre au froid. Ces dernières viennent se loger dans la mie ou la croûte du pain et peuvent, à long terme, entraîner des maux digestifs. Si votre pain peut rester au congélateur jusqu'à six mois, assurez-vous de le stocker dans de bonnes conditions. Laissez la baguette, fraîche, refroidir à température ambiante. Après quoi, pour éviter les bactéries, disposez les tranches dans un sac de congélation hermétique, du film alimentaire bien serré ou une boîte étanche. Notez la date de congélation sur votre emballage afin de ne pas dépasser les six mois réglementaires (auquel cas, il est conseillé de jeter votre pain). Pour faire décongeler votre pain, disposez le nombre de tranches dont vous estimez avoir besoin dans un torchon propre, à température ambiante pendant trente minutes à une heure. Pour plus de croustillant, un rapide passage au four peut faire l'affaire. Les pressés, eux, peuvent mettre leurs tranches au micro-ondes ou au grille-pain. Assurez-vous bien de consommer toutes les tranches sorties car il est impératif de ne jamais congeler un produit décongelé. Vous briserez alors la fameuse « chaîne du froid » et risqueriez une intoxication alimentaire. « Recongeler un produit décongelé favorise la prolifération de bactéries. Ceci peut devenir dangereux pour la santé si les bactéries qui prolifèrent sont pathogènes, celles-ci pouvant provoquer des intoxications alimentaires plus ou moins graves selon le type de bactérie », selon les experts. Bien respectée, la congélation du pain pourrait en revanche avoir des bienfaits pour la santé intestinale. D'après des recherches menées par le Centre de Recherche en Alimentation et Développement (CIAD) du Conacyt, la congélation pourrait réduire la quantité d'amidon et de glucides digestibles disponibles. Consommés en excès, ces composés peuvent entraîner des troubles métaboliques. Mais lorsque la pâte subit la fermentation et est ensuite cuite, l'amidon se gélatine, ce qui le rend plus digeste. Cependant, le processus de congélation engendre ce que l'on appelle la rétrogradation de l'amidon : « L'amidon rétrogradé est un type d'amidon résistant à la digestion, qui, en plus de réduire l'indice glycémique du pain, est également bénéfique pour la santé intestinale, car il est considéré comme une fibre alimentaire », détaillé CIAD. Cela accroît la proportion d'amidon résistant, faisant ainsi baisser l'indice glycémique du pain et le transformant en une source de fibres avantagée pour les intestins.

## Des plantes naturelles anti-moustiques au lieu des produits chimiques

## ENVIRONNEMENT

Véritable plaie en été, les moustiques ont le don de gâcher nos soirées estivales. Certaines plantes sont d'excellents répulsifs anti-moustiques. Elles ont le pouvoir de repousser naturellement ces indésirables bestioles qui nous empoisonnent la vie depuis le début de l'été. Les odeurs dégagées par certaines essences sont particulièrement efficaces pour éloigner les moustiques. Citronnelle, basilic, thym, lavande... , voici des plantes anti-moustiques à adopter dès maintenant pour profiter pleinement des beaux jours. La citronnelle est la plante de référence en matière de répulsif antimoustique. Avec ses arômes acides, la citronnelle est l'une des plantes les plus reconnues pour faire fuir les moustiques. Elle est fréquemment utilisée pour les huiles essentielles, mais on la retrouve également dans de nombreuses préparations répulsives industrielles. Pas difficile, cette plante ne demande pas beaucoup de soins et d'attention, elle craint seulement le gel et la sécheresse. La lavande est également une plante aux multiples bienfaits. Ses fleurs violettes habillent les plates-bandes et ornent les balcons. Si son parfum est doux et fruité pour nous et les pollinisateurs, comme les abeilles ou les papillons, c'est loin d'être le cas pour les petits insectes nuisibles. En effet, la lavande

*Plutôt que de recourir à des produits chimiques anti-moustiques parfois agressifs pour la santé et l'environnement, pourquoi ne pas opter pour une solution naturelle pour éloigner ces indésirables bestioles. Citronnelle, basilic, thym, lavande... , voici des plantes anti-moustiques à adopter dès maintenant pour profiter pleinement des beaux jours.*



est un puissant répulsif naturel pour les petites bêtes. La menthe est connue pour sa forte odeur qui permet de parfumer et d'aromatiser les tisanes, chewing-gum et crèmes glacées, mais aussi d'éloigner les moustiques, guêpes, fourmis, mouches, et même les rongeurs. La menthe poivrée et encore plus efficace, mais assez envahissante, il est donc recommandé de la cultiver en pot. Elle s'adapte facilement à tous les environnements, tant qu'elle a du soleil, un sol humide et frais, et assez

d'espace pour s'étaler comme bon lui semble. Utilisé autant dans la cuisine que dans les produits cosmétiques, le basilic est également un puissant répulsif. Le basilic possède un fort pouvoir dissuasif sur les moustiques grâce à sa forte odeur et aux huiles essentielles qui coulent dans ses feuilles. Même si tous les basilics sont efficaces, deux variétés le sont encore plus : le basilic citron et le basilic cannelle. Cette herbe aromatique se cultive très facilement en pot sur le patio, il lui faut seulement

un peu d'ombre et de soleil. La mélisse possède de grandes vertus répulsives. Comme la citronnelle, la mélisse a une petite odeur citronnée qui dérange fortement nos amis les moustiques. Peu gourmande, elle n'a pas souvent soif et donnera même de meilleures huiles si on lui donne peu d'eau. Si ses origines sudistes lui confèrent un goût prononcé pour le soleil, elle ne supporte pas les excès dans les températures, trop élevées, comme trop basses.

A.B

## CHIKUNGUNYA

## L'OMS redoute une épidémie mondiale en 2025

L'Organisation mondiale de la santé vient de lancer une alerte : un virus oublié du grand public mais bien connu des épidémiologistes est de retour. Une épidémie de Chikungunya d'ampleur mondiale pourrait bien se déclencher. Le chikungunya est une maladie virale transmise par les moustiques du genre Aedes, notamment Aedes aegypti et Aedes albopictus (plus connu sous le nom de moustique tigre). Selon la fiche officielle de l'OMS mise à jour en avril 2025, ce virus appartient à la famille des Togaviridae et provoque une fièvre aiguë, accompagnée de douleurs articulaires souvent sévères, de céphalées, de fatigue, de nausées et parfois d'éruptions cutanées. Dans près de 40 % des cas, les douleurs articulaires peuvent persister plusieurs mois, voire devenir chroniques, causant une invalidité importante. D'après l'ECDC (European Centre for Disease Prevention and Control), les populations les plus à risque sont les personnes âgées, les nouveau-nés, ainsi que les patients immunodéprimés. Le 22 juillet 2025, l'Organisation



mondiale de la santé (OMS) a officiellement lancé une alerte sur la résurgence du chikungunya, notamment dans l'océan Indien et dans plusieurs régions d'Afrique de l'Est. Dans un communiqué, publié par Reuters, le Dr Raman Velayudhan, chef de l'unité des maladies vectorielles, a déclaré : « Le risque d'épidémie mondiale est désormais bien réel. Le chikungunya se propage plus rapidement et plus largement que jamais auparavant ». Un virus transmis par les moustiques Les données les plus récentes transmises par le réseau mondial de surveillance indiquent plus de 220 000

cas confirmés de chikungunya depuis janvier dans 14 pays et territoires, avec 80 décès recensés. Parmi les foyers les plus actifs : La Réunion, Mayotte, Maurice, mais également des zones plus inattendues comme le sud de la France, l'Italie ou encore le Kenya. À La Réunion, l'agence régionale de santé recense 54 410 cas, 2 860 passages aux urgences et 28 décès depuis le début de l'année, selon Health Policy Watch. La situation en France métropolitaine évolue rapidement. Depuis début juin, 12 cas autochtones de Chikungunya ont été détectés dans les départements du Sud-

Est, sans lien avec un voyage. Ce signal marque une transmission locale du virus par les moustiques tigres implantés durablement sur le territoire. Près de 800 cas importés ont été recensés entre janvier et juillet 2025, principalement en provenance de l'océan Indien, de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique latine. L'OMS met en garde contre « un schéma de propagation inquiétant, similaire à celui observé lors de l'épidémie de 2004-2005 », qui avait infecté un tiers de la population de La Réunion en quelques mois. À ce jour, aucun traitement antiviral spécifique n'est disponible contre le chikungunya. La prise en charge reste symptomatique : antipyrétiques, antalgiques, repos. La plupart des patients guérissent, mais les séquelles articulaires peuvent durer plusieurs semaines à plusieurs mois, parfois au-delà d'un an. Un vaccin est actuellement en cours d'examen par l'OMS, déjà approuvé dans certains pays à forte exposition. L'objectif est de protéger les populations les plus vulnérables dans les zones endémiques ou à risque de transmission locale.

ACCORD DE PAIX

# Un sommet Arménie - Azerbaïdjan à Washington

L'Arménie a annoncé mercredi la tenue cette semaine aux Etats-Unis d'un sommet entre le Premier ministre arménien, le président américain et son homologue azerbaïdjanais à Washington, nouvel effort pour s'approcher d'un accord de paix entre Bakou et Erevan. « Les 7 et 8 août, le Premier ministre arménien Nikol Pachinian va effectuer une visite aux Etats-Unis », a indiqué le service de presse du gouvernement arménien dans un communiqué. A Washington, M. Pachinian va s'entretenir avec le président américain Donald Trump « afin de renforcer le partenariat stratégique entre l'Arménie et les Etats-Unis », selon la même source. « Une réunion tripartite (...) avec Donald Trump et le président azerbaïdjanais Ilham Aliev aura également lieu afin de contribuer à la paix, l'épanouissement et la coopération économique dans la région », précise le communiqué. La dernière rencontre entre MM. Pachinian et Aliev, qui s'est tenue le 10 juillet à Abou Dhabi, n'a

*La dernière rencontre entre MM. Pachinian et Aliev, qui s'est tenue le 10 juillet à Abou Dhabi, n'a abouti à aucun progrès tangible en vue d'une finalisation de l'accord de paix sur lequel les deux Etats voisins s'étaient entendus en mars après de très longues négociations.*



abouti à aucun progrès tangible en vue d'une finalisation de l'accord de paix sur lequel les deux Etats voisins s'étaient entendus en mars après de très longues négociations. Avant toute signature,

l'Azerbaïdjan avait présenté une liste d'exigences à l'Arménie, dont l'ajout d'amendements à la Constitution arménienne incluant l'abandon de toute revendication territoriale sur la région contestée du Kara-

bakh. Bakou et Erevan se sont affrontés lors de deux guerres pour le contrôle de ce territoire montagneux, que l'Azerbaïdjan a finalement repris aux séparatistes arméniens lors d'une offensive éclair en 2023.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## L'ONU soutient la médiation de Faure Gnassingbé

L'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs, Huang Xia, a réitéré le soutien de l'ONU à la médiation menée par le président du Conseil des ministres du Togo, Faure Gnassingbé, dans le conflit frappant l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Les Nations unies sont très claires : nous sommes là pour accompagner, appuyer la médiation de l'Union africaine et, à cet égard, nous ne ménagerons aucun effort pour renforcer cette médiation centrale incarnée par le président du Conseil, a dit Huang Xia, d'après un communiqué de la présidence du Conseil du Togo. « Toutes les autres dynamiques doivent converger vers cette médiation centrale pour la renforcer », a ajouté le diplomate. Ce dernier a été reçu en audience lundi par M. Gnassingbé, qui avait été désigné en avril dernier par l'UA comme médiateur de la crise dans la région des Grands Lacs. Huang Xia a dit être venu à Lomé pour « écouter le président du Conseil, surtout après la réunion » de la Communauté de l'Afrique de l'Est et la Communauté de développement de l'Afrique australe qui a eu lieu tout récemment à Nairobi au Kenya. « Nous sommes unanimes pour insister sur le rôle central de l'UA grâce à cette médiation confiée au président Faure Essozimna Gnassingbé », a-t-il souligné. « C'est une place centrale pour gérer la crise actuelle et aussi pour nous attaquer aux causes profondes de l'instabilité, de l'insécurité dans la région des Grands Lacs », a-t-il ajouté.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

## Trump prévoit des droits de douane de 250 %

Le président américain Donald Trump a annoncé mardi son intention d'imposer des droits de douane progressifs sur les produits pharmaceutiques avec des taux pouvant atteindre 250 % dans les années à venir, afin d'encourager la production locale. « Sur les produits pharmaceutiques, nous commencerons avec un tarif initial modeste... mais dans un an, un an et demi maximum, il atteindra 150 %, puis 250 %, car nous voulons que les médicaments soient fabriqués dans notre pays », a-t-il déclaré dans une interview accordée à CNBC. Trump a exprimé ses préoccupations concernant la dépendance des États-Unis aux importations étrangères dans ce secteur, notamment dans le contexte du déficit commercial que le pays enregistre avec la Suisse. Le président américain a évoqué ses récentes discussions avec la présidente de la Confédération suisse, Karin Keller-Sutter, concernant le déficit commercial bilatéral, qui s'élève à 41 milliards de dollars. Il a qualifié le secteur pharmaceutique de source majeure de profits pour la Suisse. « Ils gagnent une fortune avec les médicaments. Et ils produisent nos médicaments en Chine, en Irlande, et ailleurs », a-t-il affirmé. Trump a précisé que les droits de douane sur les produits pharmaceutiques seront annoncés "d'ici une semaine environ", dans une catégorie distincte de ses tarifs généraux, à l'exemple des exclusions appliquées à l'acier et à l'aluminium qui bénéficient de catégories tarifaires distinctes. La Suisse figure parmi les pays les plus touchés par les récentes mesures commerciales de Trump, avec des droits de douane atteignant 39 %. La présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter et le vice-président Guy Parmelin sont attendus mardi à Washington pour discuter de ces nouveaux tarifs imposés par les États-Unis à la Suisse.

ETATS UNIS

## Un accord commercial avec la Chine en bonne voie

Le président américain Donald Trump a déclaré mardi que les États-Unis et la Chine étaient en bonne voie pour conclure un accord commercial qui permettrait aux deux plus grandes économies mondiales de réduire considérablement leurs droits de douane réciproques. « Nous sommes très proches d'un accord. Nos relations avec la Chine sont très bonnes », a-t-il affirmé lors d'un entretien accordé à la chaîne américaine CNBC. « Je pense que nous allons conclure un bon accord. Ce n'est pas indispensable, mais je pense que nous y arriverons. » Trump a également minimisé l'importance d'une éventuelle rencontre avec le président chi-

nois Xi Jinping. Il a précisé qu'il entretenait "une très bonne relation" avec son homologue, mais qu'un sommet ne serait envisagé que si un accord était trouvé. « Une réunion pourrait avoir lieu d'ici la fin de l'année, très probablement, mais uniquement si nous finalisons un accord », a-t-il précisé. « Si aucun accord n'est conclu, il n'y aura pas de rencontre. Quel serait l'intérêt de se voir si c'est pour ne rien signer ? », a-t-il ajouté. Début avril, Trump avait annoncé de nouvelles taxes douanières visant de nombreux pays, avec un taux de base fixé à 10 % durant les négociations. Il a donné jusqu'au 1er août aux pays concernés pour

conclure un accord, faute de quoi les tarifs seraient relevés. La Chine, de son côté, dispose d'un délai supplémentaire jusqu'au 12 août pour parvenir à un accord avec Washington, sans quoi elle s'exposerait à des droits de douane pouvant dépasser les 80 %. Dimanche, le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, a toutefois laissé entendre que cette date n'était pas définitive. « Le calendrier est encore en discussion », a-t-il indiqué. « Nos échanges avec la Chine sont très positifs, tant au niveau des équipes qu'au niveau politique. Les présidents Trump et Xi ont également eu des contacts directs. »

BURUNDI

## Le Chef de l'Etat met en place un nouveau gouvernement

Le Président burundais a nommé mardi soir un nouveau cabinet ministériel à la suite des élections parlementaires et communales organisées le 5 juin et le 23 juillet derniers. Chapeauté par le tout nouveau premier ministre Nestor Ntahontuye, ancien ministre des finances, le nouveau cabinet ministériel est composé de 13 ministres, contre 15 pour le gouvernement sortant. Seuls trois ministres de l'ancien gouvernement ont été retenus dans la nouvelle équipe. Ce remaniement ministériel intervient au lendemain des élections législatives et communales et sénatoriales remportées par le parti présidentiel,

CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie), ancien mouvement rebelle. Sur les 34 partis agréés, seul le parti au pouvoir est représenté dans les institutions. Le 5 juin, le parti au pouvoir est sorti unique vainqueur des législatives avec 96,2% des voix exprimées. Aucun autre parti n'a atteint le seuil minimal de 2% exigé pour siéger à l'Assemblée nationale. D'après la constitution du 18 juin 2018, les sénateurs et les députés sont élus pour un mandat de 5 ans alors que le Chef de l'Etat est élu pour un mandat de 7 ans. L'élection présidentielle est ainsi attendue en 2027.



CHAN 2025/ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

# Les Verts pour confirmer

L'EN A', composée de joueurs locaux, a réussi une belle entrée en lice au Championnat d'Afrique des nations CHAN 2025, en s'imposant lourdement devant l'Ouganda sur le score de 3 à 0, en match comptant pour la première journée du groupe C, disputé lundi soir au Mandela Stadium de Kampala.



L'équipe nationale A' donnera la réplique, demain vendredi à partir de 15h, à son homologue de l'Afrique du Sud, pour le compte de la deuxième journée de la phase des poules du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2025) qui se joue en Ouganda, Kenya et Tanzanie. Victorieux par un score large et expéditif (3/0), lors du premier match face à un des pays organisateurs, l'Ouganda, en l'occurrence, les poulains de Bougherra tenteront de confirmer cette belle forme et donc montrer qu'ils sont prêts à passer à un cap supérieur et ainsi décrocher le billet qualificatif aux quarts de finale. La mission ne sera pas de tout repos face à une grosse cylindrée africaine, étant donné que l'Afrique du Sud reste parmi les nations les plus en vue sur le Continent noir. Les Bafana Bafana qui étaient exempts lors de la première journée souhaitent faire une belle entrée en la matière et donc l'emporter lors de cette

rencontre. Les coéquipiers de Ghezala, auteur d'un des buts des Verts, face à l'Ouganda, doivent être méfiants donc et ne pas se relâcher face à ce redoutable adversaire. L'essentiel sera de tout donner du début à la fin et ne pas laisser trop d'espaces à l'adversaire qui fera en sorte de l'exploiter pour tromper notre gardien de but.

## BOUGHERRA FERA DES CHANGEMENTS

Conscient du fait que la sélection nationale est devenue un livre ouvert pour les adversaires qui ont bien analysé la manière de jeu de notre équipe, le coach des Verts, Madjid Bougherra, envisage d'apporter quelques changements au groupe sur lequel il comptera lors de ce match face à l'Afrique du Sud. En effet, il se peut qu'il écarte certains cadres qui auraient montré des signes de fatigue après le premier match face à l'Ouganda en les remplaçant par des éléments plus frais. Aussi, certains

joueurs qui ont été incorporés en cours de jeu lors de la précédente empoignée face aux Ougandais, à l'exemple de Boukerchaoui, impérial et très en verve, pourraient faire leur apparition d'entrée de jeu. Bougherra est du genre de technicien qui valorise les productions de ses joueurs et donc réagit en fonction de leur rendement. Bougherra fera confiance, lors de ce match aussi aux fers de lance Mahyous et Bayazid qui peuvent beaucoup apporter grâce à leur grande expérience et qui seront à l'épreuve lors de cette empoignée, même s'il est attendu qu'ils soient surveillés de très près par les défenseurs sud-africains qui connaissent désormais leurs valeurs, eux qui peuvent peser sur n'importe quelle défense africaine.

L'essentiel est que l'EN se présente avec une grande détermination pour réussir un autre succès qui le rapprocherait de la qualification.

Marouane A.

## MATCH AMICAL

### Le CSC bat le CRB à Tabarka

Le CS Constantine s'est imposé face au CR Belouizdad 2-1 (mi-temps : 1-1), en match amical disputé mardi à Tabarka, en marge du stage précompétitif qu'effectuent les deux pensionnaires de Ligue 1 Mobilis de football, en Tunisie. Les Constantinois ont ouvert le score dès la 2e minute de jeu par Khelifaoui, avant

que le Chabab n'égalise grâce à sa nouvelle recrue estivale l'attaquant albanais Redon Xhixha (21e). En fin de match, le CSC inscrit le but de la victoire par l'entremise de Grine (87e). Il s'agit du troisième test pour le club constantinois, depuis son arrivée en Tunisie, après un succès devant les Qataris d'Al-Khor (2-

1), et un nul face au champion d'Algérie en titre le MC Alger (2-2). Le club bouclera sa série de matchs amicaux vendredi en défiant l'USM Alger. De son côté, le CRB concède son premier revers durant cette période d'intersaison, après une victoire décrochée la semaine dernière face à Al-Khor (2-0).

## JS Kabylie

### Prêt de Nezla au MB Rouissat

Le CS Constantine s'est imposé face au CR Belouizdad 2-1 (mi-temps : 1-1), en match amical disputé mardi à Tabarka, en marge du stage précompétitif qu'effectuent les deux pensionnaires de Ligue 1 Mobilis de football, en Tunisie. Les Constantinois ont ouvert le score dès la 2e minute de jeu par Khelifaoui, avant que le Chabab n'égalise grâce à sa nouvelle recrue estivale l'attaquant albanais Redon Xhixha (21e). En fin de match, le CSC inscrit le but de la victoire par

l'entremise de Grine (87e). Il s'agit du troisième test pour le club constantinois, depuis son arrivée en Tunisie, après un succès devant les Qataris d'Al-Khor (2-1), et un nul face au champion d'Algérie en titre le MC Alger (2-2). Le club bouclera sa série de matchs amicaux vendredi en défiant l'USM Alger. De son côté, le CRB concède son premier revers durant cette période d'intersaison, après une victoire décrochée la semaine dernière face à Al-Khor (2-0).

## Ligue 2 amateur

### Ultime inspection des stades

La Commission nationale d'audit des stades effectuera, les 25 et 26 août prochains, sa troisième et ultime inspection des infrastructures devant accueillir les rencontres du championnat de Ligue 2 amateur pour la saison 2025-2026, a indiqué mardi la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Les clubs dont les enceintes n'ont pas encore reçu une validation définitive sont appelés à lever l'ensemble des réserves formulées lors des précédents passages, et ce, avant le retour des membres de la commission, précise la même source. La LNFA rappelle, en outre, que la commission d'audit a

exigé, dans une note adressée aux clubs engagés, la présentation de deux attestations de domiciliation, notamment pour ceux proposant des infrastructures susceptibles de se voir refuser l'homologation.

## JEUX AFRICAINS SCOLAIRES 2025 LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE HONORÉ PAR L'ACNOA

L'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) a honoré le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en lui décernant la médaille d'or, en reconnaissance de son soutien au succès de la première édition des Jeux africains scolaires, organisée en Algérie du 26 juillet au 5 août, et ce lors de la cérémonie de clôture de cette session, mardi soir, au stade du 19 Mai à Annaba. La distinction a été reçue par le ministre des Sports, M. Walid Sadi, le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohamed Seghir Sadaoui, ainsi que le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, M. Mustapha Hidaoui. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a été honoré par l'ACNOA, au nom du mouvement olympique africain, en reconnaissance "du soutien qu'il a apporté à la réussite de cette première édition ainsi que de sa décision de relancer le sport scolaire en vue de valoriser les jeunes talents". A cette occasion, les responsables de l'instance africaine ont exprimé leur profonde gratitude et leurs remerciements au président de la République pour l'attention particulière qu'il accorde au soutien des jeunes talents sportifs africains, soulignant que cette édition "a permis d'établir en Algérie une base solide pour leur formation continue et leur accompagnement, afin qu'ils deviennent des étoiles montantes qui feront la fierté de l'Afrique.

## ANGERS SCO

### ABDELLI REPREND LES ENTRAÎNEMENTS

Le milieu offensif international algérien d'Angers SCO (Ligue 1 française de football), Himad Abdelli, a repris la course en marge de l'entraînement collectif effectué mardi, moins d'un mois après avoir été opéré d'une hernie discale, rapporte la presse locale. Le joueur algérien a effectué un court footing autour du terrain. Un premier pas avant d'entamer une vraie préparation individuelle d'avant-saison, son retour sur les terrains n'est donc pas imminent, précise la même source. A un an de la fin de son contrat avec la formation angevine, le joueur de 25 ans reste en instance de départ, alors que le mercato estival entre dans sa dernière ligne droite. Malgré l'intérêt de plusieurs clubs européens, l'avenir du meneur de jeu n'est pas encore tranché, bien que le club angevin lui ait accordé un bon de sortie. Considéré comme l'un des cadres d'Angers, Abdelli a inscrit six buts et délivré une passe décisive en 32 apparitions en championnat la saison passée, contribuant au maintien de l'équipe parmi l'élite.

## PRÉPARATION

### Le CRB et l'USMA au menu de l'ESS

L'ES Sétif, pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi la programmation de deux matchs amicaux face au CR Belouizdad et l'USM Alger, en marge de son stage précompétitif, entamé samedi dans la ville tunisienne d'Aïn Draham. En revanche, le match amical qui devait se jouer cet après-midi face au SA Menzel Bourguiba (Div.2 tunisienne) au centre sportif d'Aïn Draham, a été annulé "pour des raisons disciplinaires", ajoute l'Entente. Avant de se rendre en Tunisie, les joueurs du nouvel entraîneur allemand, Antoine Hey, ont effectué un mini stage à Alger, ponctué par un test amical face au Paradou AC (0-0), mercredi dernier au stade Ahmed Falek à Hydra. Côté recrutement, l'ESS a assuré jusque-là l'arrivée d'une dizaine de joueurs, dont le milieu offensif Oussama Daïbeche (CRB), l'attaquant international rwandais Abeddy Birahimire (Rayon Sports/ Rwanda), ou encore l'ailier Issad Lakdja (Safa Beirut SC/ Liban). Selon le calendrier de la saison 2025-2026, dévoilé jeudi dernier, l'ESS entamera le prochain exercice en déplacement face à l'USM Khenchela, lors de la 1re journée, prévue du 21 au 23 août.

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE FEMININ DE FOOTBALL L'Affak Relizane représentera l'Algérie aux qualifications de la zone 1

Affak Relizane, pensionnaire de la Super division élite de football, sera engagé au tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique féminine, prévu du 31 août au 9 septembre à Sousse et à Monastir (Tunisie), a annoncé l'instance, mardi dans un communiqué. La formation de Relizane remplace le CF Akbou, double champion d'Algérie, contraint de déclarer forfait pour des raisons financières. Outre l'Affak Relizane, le tournoi qualificatif regroupe l'ASF Sousse (Tunisie), l'AS FAR (Maroc), et FC Masar (Égypte), précise la même source. Le tournoi qualificatif s'est déroulé du 24 au 30 août 2024 à Alger et à Blida.

## REAL MADRID

## Frustration de Vinicius, euphorie de Mbappé

Kylian Mbappé entame sa deuxième saison au Real Madrid dans un climat d'euphorie. Mais en coulisses, une tension se fait sentir. Tandis que la nouvelle star madrilène accapare l'attention, Vinicius Junior, figure montante de la Casa Blanca ces dernières années, commence à ressentir une forme de frustration. La hiérarchie au sein du vestiaire merengue est en train de changer et cela pourrait avoir des conséquences majeures sur l'avenir du Brésilien. Depuis son arrivée à Madrid, Kylian Mbappé bénéficie de tous les égards. Numéro 10 confié, campagne marketing centrée autour de lui, statut d'ambassadeur du nouveau projet... Rien ne lui est refusé. « Nouvelle saison... Envie de faire quelque chose de grand. Allons-y tous ensemble, Madridistas !!! Hala Madrid ! », a écrit Mbappé sur Instagram, déterminé à marquer l'histoire du club. Et son impact est déjà visible : ses maillots se vendent par milliers. Face à cette mise en lumière, Vinicius Junior s'interroge. Selon la Cadena SER, les discussions pour sa prolongation sont à l'arrêt, en grande partie à cause d'un différend salarial. Le clan du Brésilien réclame un salaire égal, voire supérieur à celui de Kylian Mbappé. Une demande que le club refuse, préférant concentrer ses ressources sur le Français.

## MBAPPÉ LE CHOUCOU, VINICIUS DANS L'OMBRE

Toujours selon la Cadena SER, Vinicius Junior ne veut pas « vivre dans l'ombre de Kylian Mbappé ».

Le Brésilien, autrefois favori du public et des dirigeants, ressent un net recul de son influence. Entre ses performances irrégulières et les polémiques qui l'ont accompagné, l'international a vu les supporters se tourner de plus en plus vers Mbappé, désormais perçu comme le véritable leader. Pour le journaliste Santi Ovalle, la situation est claire : « Le projet du Real Madrid repose sur Mbappé. Ensuite, Vini devra décider s'il se base sur Mbappé avec Vinicius ou sur Mbappé sans Vinicius ». Aritz Gabilondo va plus loin en comparant ce scénario à celui vécu par Neymar au Barça : « Cela me rappelle un peu ce qui s'est passé avec Neymar et Messi ». Le parallèle avec Neymar est frappant. Lassé de l'ombre de Messi, le Brésilien avait quitté Barcelone pour Paris en quête de reconnaissance... et du Ballon d'Or, sans réussite. Vinicius Junior, finaliste malheureux en 2024, pourrait suivre une trajectoire similaire. Mais comme l'explique la Cadena SER, « il pense qu'il sera très difficile pour lui de remporter un Ballon d'Or. Même s'il brille, Mbappé pourrait toujours faire mieux collectivement et avec la France ». D'autant que le timing de ses revendications salariales semble mal choisi. « La grave erreur de Vinicius est de demander l'égalité salariale alors que ses performances sont inférieures à celles de l'époque où il était candidat au Ballon d'Or. Il aurait dû la demander lorsqu'il a quitté la cérémonie, alors qu'il était en position de force », conclut la radio espagnole.

## FRANCE

## Le PSG surveille de près le PFC

Paris ne sera plus uniquement rouge et bleu cette saison. Un vent de concurrence souffle sur la capitale et pourrait bien rebattre les cartes dans l'élite du football français. Tandis que le Paris Saint-Germain compte garder son monopole, un voisin ambitieux vient troubler l'équilibre : le Paris FC. Et cette cohabitation s'annonce plus tendue que prévu.

Pour la première fois depuis des décennies, le PSG devra partager le haut niveau parisien avec le Paris FC, promu en Ligue 1. Une situation inédite qui bouscule l'hégémonie du club de la porte d'Auteuil. D'autant que les deux formations évoluent dans des enceintes voisines : le Parc des Princes pour le PSG, le stade Jean-Bouin pour le PFC. Officiellement, les deux entités prônent un discours cordial. Mais dans les coulisses, la

tension est bien réelle. En cause, la montée en puissance du PFC, qui multiplie les investissements et attire des profils prometteurs sur le marché des transferts. Le projet séduit et inquiète. Selon L'Équipe, le PSG observe de près la stratégie de communication de son voisin et entend bien protéger la marque "Paris", cœur de son image mondiale. Nasser Al-Khelaïfi ne veut laisser aucune marge de manœuvre au Paris FC. Si le PSG reste focalisé sur ses objectifs européens - avec un affrontement en Supercoupe d'Europe contre Tottenham prévu le 13 août à Udine - la situation locale attire aussi son attention. La rivalité parisienne connaîtra deux actes majeurs en Ligue 1 : le 4 janvier et le 16 mai 2026, dates des confrontations directes entre le Paris FC et le PSG.

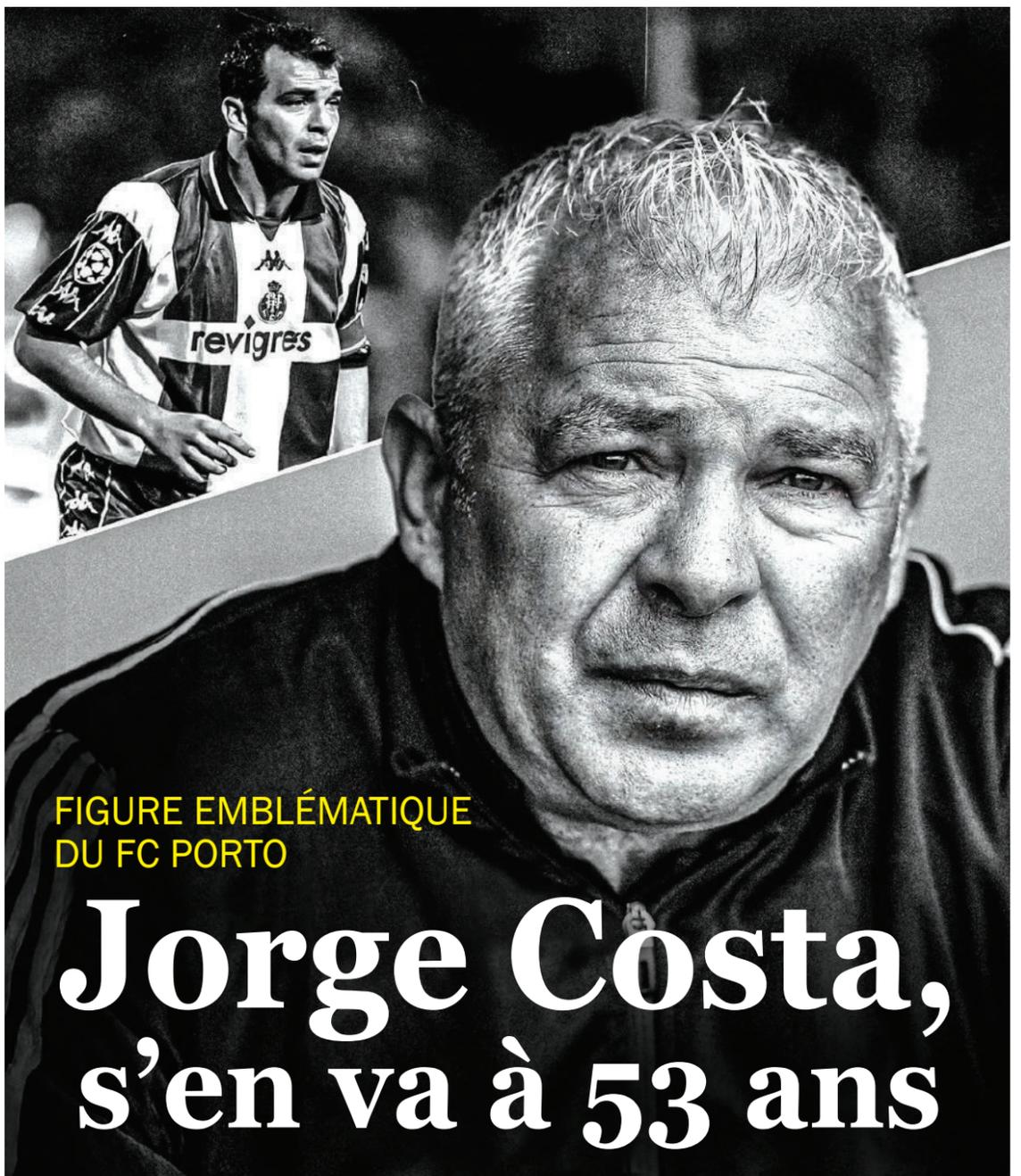


FIGURE EMBLÉMATIQUE DU FC PORTO

## Jorge Costa, s'en va à 53 ans

Le Futebol Clube do Porto exprime sa profonde tristesse et sa consternation face au décès d'une figure clé de l'histoire du club. Tout au long de sa vie, sur le terrain et en dehors, Jorge Costa a incarné les valeurs qui définissent le FC Porto : l'engagement, le leadership, la passion et un esprit d'accomplissement inébranlable. Il a marqué des générations de supporters et est devenu un symbole majeur du "Portismo", a écrit le club, dans un communiqué. "L'héritage de Jorge Costa restera à jamais gravé dans la mémoire de tous les Portistas." "Il était très apprécié à Charlton, c'était un joueur hors pair et un homme formidable", a déclaré Steve Brown, président de l'association des anciens joueurs de Charlton, où il a évolué.

## 383 RENCONTRES

L'ancien défenseur central et actuel directeur du football du FC Porto se trouvait au centre d'entraînement Olival à Vila Nova de Gaia lorsqu'il a ressenti des douleurs. Selon le journal A Bola, il venait de faire une déclaration à

la chaîne sportive Sport TV lorsqu'il a ressenti les premiers symptômes. L'équipe médicale du FC Porto l'a d'abord aidé à l'aide d'un défibrillateur, avant que des pompiers et un véhicule médical d'urgence ne soient envoyés sur place. Il a ensuite été transporté à l'hôpital São João de Porto dans un état très grave, selon Mais Futebol. En 2022, le leader sportif avait déjà été victime d'un infarctus, dont il s'était remis après avoir subi un cathétérisme. Jorge Costa a porté les couleurs du FC Porto à 383 reprises, marquant 25 buts. Il a également joué pour le FC Penafiel, Marítimo, Charlton Athletic et le Standard de Liège, où il a terminé sa carrière en 2006. Il totalise également 50 sélections avec le Portugal.

## MOURINHO SALUE LA MÉMOIRE DU «CAPITAINE»

"C'est une partie de mon histoire qui s'en va." Interrogé sur le décès de Jorge Costa, José Mourinho a fendu l'armure mardi en conférence de presse. Alors que son club de Fenerbahçe jouait gros mercredi soir lors du troisième tour préliminaire aller de la Ligue des champions face au

Feyenoord, l'entraîneur portugais a été questionné sur l'annonce de la disparition de son ancien capitaine à Porto. Et le Special One a montré toute son émotion au moment d'évoquer le joueur emblématique de la Selecao, qui a succombé à un arrêt cardiaque en début d'après-midi à l'âge de 53 ans. "Jorge était l'un de ceux qui font le sale boulot et laissent le coach faire son job de coach" Ancien coach de Porto entre 2002 et 2004, José Mourinho y a notamment remporté la Ligue des champions lors de sa dernière saison contre l'AS Monaco. Il y a près de 21 ans, c'est justement Jorge Costa qui avait soulevé la Coupe aux Grandes Oreilles après la large victoire du Dragões (3-0). Emu, José Mourinho lui a rendu un bel hommage. "Tu as des capitaines et tu as des leaders. Et parfois, ce n'est pas juste une question de brassard, mais c'est ce que tu représentes. Et Jorge était l'un de ces gars, de ceux qui font le sale boulot et laissent le coach faire son job de coach", a salué le technicien lusitanien face à la presse.

## O LYON : TYLER MORTON ARRIVE

Coup d'accélérateur sur le mercato de l'Olympique lyonnais. Au lendemain de l'officialisation du recrutement de Pavel Sulc en provenance du Viktoria Plzen, le club rhodanien a acté la signature d'un joueur de Liverpool: Tyler Morton, 22 ans. Le milieu anglais s'est engagé pour cinq saisons avec les Gones. L'international espoir anglais (13 sélections, 1 but) anglais a coûté 10 millions d'euros à l'OL. Une somme à laquelle pourront s'ajouter 5 millions de bonus, et un inté-

ressement de 20% sur une éventuelle plus-value de cet élément au profil plutôt défensif.

## UN TEMPS DE JEU LIMITÉ À LIVERPOOL MAIS UN SACRE À L'EURO ESPOIRS

Formé chez les Reds, ce grand fan de Steven Gerrard n'aura disputé depuis son arrivée chez les pros (2021) que 14 rencontres avec son club formateur. C'est surtout lors de ses prêts successifs

à Blackburn (2022-2023) puis avec Hull City (2023-2024), en Championship (D2 anglaise) que le milieu axial est parvenu à se mettre en évidence et enchaîner les matchs. Dans un secteur très fourni, sa campagne 2024-2025 avec Liverpool s'est révélée assez pénible. Pas épargné par les pépins physiques dont une blessure à une épaule, Tyler Morton a passé de nombreuses rencontres sur le banc voire hors du groupe sélectionné par Arne Slot. Tyler Morton ne dispute fina-

lement que quelques bouts de matchs (5), en coupes. Mieux, le milieu vient de faire le plein de confiance grâce à sa présence chez les Espoirs anglais lors du sacre dans l'Euro U21 (cinq apparitions dont une titularisation) et a même délivré une passe décisive en finale contre l'Allemagne (3-2 ap). Ambitieux et désireux de lancer définitivement sa carrière, Tyler Morton aura davantage de fenêtres d'expression du côté de la Ligue 1 et de Lyon.



## FESTIVAL DU COSTUME TRADITIONNEL ALGÉRIEN

# Le « Caftan Challenge 2025 » ouvre ses inscriptions

Dans le cadre de la 7<sup>e</sup> édition du Festival culturel national du costume traditionnel algérien, prévu du 30 août au 2 septembre à Alger, le Commissariat du festival a lancé un concours national dédié à la création de caftans. Destiné aux jeunes stylistes, le « Caftan Challenge 2025 » vise à « valoriser ce vêtement patrimonial à travers des créations modernes ». Six finalistes seront sélectionnés pour présenter leurs modèles lors de la finale organisée au Bastion 23.

■ **Samy Terki**

Le Commissariat de la 7<sup>e</sup> édition du Festival culturel national du costume traditionnel algérien a annoncé, ce mardi, l'ouverture officielle des inscriptions au concours intitulé « Caftan Challenge 2025 », une initiative dédiée à la mise en valeur des esthétiques du caftan algérien. Ce concours constitue l'un des temps forts de la programmation de l'événement prévu du 30 août au 2 septembre prochains, au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), à Alger. Selon le communiqué du Commissariat, cette compétition représente « une opportunité aux jeunes concepteurs qui possèdent un sens artistique moderne en harmonie avec l'esthétique du caftan algérien ». Elle s'adresse aux créateurs émergents passionnés par la valorisation du patrimoine vestimentaire national et désireux d'y insuffler des touches contemporaines. Le « Caftan Challenge 2025 » ambitionne de « mettre en lumière l'art de la conception du caftan et de valoriser ce costume traditionnel », en s'appuyant sur les propositions



stylistiques originales des participants. Ces créations seront évaluées par un jury professionnel lors d'une phase de présélection en ligne, à l'issue de laquelle seuls six candidats seront retenus pour la finale. Celle-ci se déroulera en public, dans le cadre du festival. Les concepteurs souhaitant participer sont invités à soumettre

leur candidature via la page Facebook officielle du festival. Les modalités de participation, les critères de sélection ainsi que le règlement du concours y sont également disponibles. Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Festival culturel national du costume traditionnel algérien célèbre, cette année, le caftan

sous le thème : « le caftan algérien, un patrimoine à la mesure de l'identité ». Une manière pour les organisateurs de rappeler l'importance de ce vêtement emblématique dans le tissu culturel algérien et de promouvoir, à travers lui, un dialogue entre tradition et modernité.

Samy Terki

## 5<sup>e</sup> FESTIVAL D'ANNABA DU FILM MÉDITERRANÉEN

### L'Espagne, invitée d'honneur

■ **Samy Terki**

Le Festival d'Annaba du film méditerranéen accueillera, du 24 au 30 septembre 2025, l'Espagne en tant qu'invitée d'honneur de sa cinquième édition. L'annonce a été faite ce mardi 5 août par le commissariat du festival, qui souligne que ce choix s'inscrit dans une volonté de renforcer les liens culturels et cinématographiques entre les deux rives de la Méditerranée. Dans un communiqué officiel, les organisateurs ont justifié cette invitation par les « contributions remarquables » de l'Espagne au septième art, ainsi que par « la volonté de renforcer la coopération culturelle et cinématographique entre les deux rives de la Méditerranée ». Le commissaire du festival, Mohamed Allal, a salué « l'Espagne [comme] l'un des pays leaders mondiaux dans le domaine du cinéma », rappelant qu'en 2023, l'industrie cinématographique espagnole avait produit un total de 375 longs-métrages, ce qui la positionne au 5<sup>e</sup> rang mondial en volume de production. Le public annabi et plus largement méditerranéen aura ainsi l'occasion de découvrir, à travers une sélection d'œuvres, l'univers ciné-

matographique d'un pays réputé pour sa richesse artistique, son audace créative et son engagement envers des causes sociales et historiques. À ce titre, Mohamed Allal a tenu à souligner que « de nombreuses stars du cinéma espagnol se distinguent par leur position humanitaire en faveur de la cause palestinienne, ce qui confère à leur présence au Festival d'Annaba une forte portée symbolique et fait d'eux des invités d'honneur particulièrement prestigieux pour cet événement culturel majeur ». L'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Fernando Morán Calvo-Sotelo, s'est dit honoré par cette invitation, exprimant « sa fierté face à cet hommage ». Il a mis en avant l'intérêt constant que suscite le cinéma algérien en Espagne, tout en rappelant le rôle de premier plan occupé par le cinéma espagnol à l'échelle internationale. Il a également salué « la profonde dimension symbolique que le festival accorde constamment à la cause palestinienne, y voyant l'incarnation des valeurs humaines communes qui unissent les peuples de la Méditerranée ». Outre la présence espagnole, le programme de cette édition comprendra six compétitions offi-

cielles : Meilleur long-métrage de fiction, Meilleur long-métrage documentaire, Meilleur court-métrage, Prix Amar-Laskri, Prix du jury jeune, ainsi que le AI Award (Prix de l'intelligence artificielle). Ce dernier, décerné pour la première fois en Algérie, récompensera une œuvre cinématographique réalisée à l'aide de technologies d'intelligence artificielle. Une manière pour le festival d'ouvrir ses portes aux nouvelles pratiques artistiques et aux innovations technologiques dans le domaine du cinéma. La participation espagnole comprendra des projections de films sélectionnés, des rencontres et débats avec des réalisateurs et comédiens espagnols, ainsi que diverses activités mettant en lumière l'histoire du cinéma espagnol et ses contributions majeures aux arts visuels et narratifs. La cinquième édition du Festival d'Annaba du film méditerranéen s'annonce ainsi comme une « plateforme de dialogue interculturel et d'ouverture sur les expériences cinématographiques du pourtour méditerranéen », avec l'Espagne en figure de proue de cette nouvelle édition.

Samy Terki

## Le Festival national du raï s'étend à Sidi Bel Abbès et Oran

Pour la première fois depuis sa création, le Festival culturel national de la chanson raï se tiendra en deux temps et sur deux sites distincts. L'édition 2025, la quatorzième du genre, adopte un format inédit, avec une première phase prévue du 7 au 10 août à Sidi Bel Abbès, suivie d'une seconde du 18 au 21 août à Oran. Un choix symbolique qui vise à renforcer la « portée de l'événement » en reconnectant deux villes considérées comme les berceaux du raï algérien. Cette nouvelle configuration marque une volonté d'ouverture, mais aussi de fidélité aux racines historiques de cette musique populaire. L'édition s'ouvrira à Sidi Bel Abbès sous le signe de l'émotion, avec une soirée d'hommage dédiée à feu Mohamed Bousmaha, ancien commissaire du festival, tragiquement disparu dans un accident de la route à Bruxelles aux côtés du pianiste Mohamed Benaïred. Un hommage appuyé à celui qui, par son engagement et son implication dans la promotion du raï, a contribué à donner à ce festival une visibilité nationale. Durant les quatre soirées prévues à Bel Abbès, 23 artistes venus de plusieurs wilayas se succéderont sur scène, mêlant figures confirmées du raï traditionnel et jeunes voix montantes. Parmi les noms attendus figurent cheikh Naâm, cheikh Mimoun, cheb Mahfoud, Manal Hadli, Yacine Sghir et Oued Zergi. En parallèle des concerts, une exposition artistique sera présentée à la Maison de la culture de Sidi Bel Abbès. Intitulée « Ahmed Zergi : une voix éternelle dans la mémoire nationale », elle reviendra sur le parcours de cette figure du patrimoine musical algérien, à travers des photographies rares, des articles de presse et des manuscrits originaux de chansons. Un autre moment fort du festival aura lieu le 9 août : une rencontre intellectuelle consacrée à l'histoire et aux mutations du raï, placée sous la présidence de l'écrivain et journaliste Hmida Ayachi. Intitulée « L'histoire du raï... des cheikhs à la scène internationale », cette table ronde réunira chercheurs, musiciens, journalistes et étudiants pour une réflexion autour des origines du raï, de sa transmission et de ses défis contemporains. La seconde partie du festival se déroulera à Oran, au Théâtre en plein air Hassani Chakroun, du 18 au 21 août. Si le programme détaillé n'a pas encore été dévoilé, il a été confirmé que la soirée de clôture sera animée par le chanteur Bilal Seghir, qui a annoncé sa participation via ses réseaux sociaux. Entre fidélité au patrimoine et ouverture aux nouvelles formes d'expression, cette édition 2025 du Festival de la chanson raï entend célébrer la richesse d'un genre musical profondément ancré dans la culture populaire algérienne.

# 16

● Alger 29°  
● Ouargla 42°  
● Oran 30°  
● Constantine 41°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:04	12:54	16:42	19:53	21:30

## Merad rend hommage aux victimes du tragique accident de l'avion de la Protection civile

Hier, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, s'est rendu à Jijel pour se recueillir à la mémoire des quatre martyrs du devoir, victimes du crash d'un avion de la Protection civile survenu la veille à l'aéroport Ferhat Abbas. Il était accompagné du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bouglalef, et du directeur général des Affaires consulaires au ministère des Affaires étrangères. L'accident a impliqué un avion de reconnaissance et de surveillance de type « Zlin », qui s'est écrasé mardi, entraînant la mort de ses quatre membres d'équipage. C'est au siège de l'unité principale de la Protection civile de Jijel que la délégation ministérielle a observé un moment de recueillement et présenté ses condoléances aux familles des victimes, au nom de la Nation.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / Jeudi 07 Août 2025 // N° 1133 // PRIX 20DA

## Jeux scolaires africains – Algérie 2025

# Clôture en apothéose !

Sous le haut patronage du président de la République Abdelmadjid Tebboune, et dans une ambiance des grands jours, la première édition des Jeux scolaires africains – Algérie 2025 a été clôturée mardi 5 août 2025 au stade du 19-Mai-1956 d'Annaba, après dix jours de compétition sportive loyale qui ont réuni les jeunes de tout le continent africain sur le sol algérien, dans une scène qui reflète l'unité et la solidarité africaines.



Au nom du président de la République, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, accompagné du ministre des Sports, Walid Sadi, et du ministre de la Jeunesse, chargé du Haut Conseil de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a présidé la cérémonie de clôture officielle de cet événement sportif continental, organisé par l'Association des comités nationaux olympiques africains en partenariat avec le ministère algérien des Sports. Des représentants de la Fédération internationale du sport scolaire, des ministres africains des Sports, les walis des quatre wilayas qui ont accueilli l'événement (Annaba, Constantine, Sétif et Skikda), ainsi que des délégations sportives et éducatives de différents pays du continent, ont assisté à la cérémonie. Cet événement marque une étape historique, non seulement parce qu'il s'agit de la première édition du genre dans

l'histoire du sport scolaire africain, mais aussi parce qu'il inaugure une nouvelle phase qui fait de l'école une véritable source de champions et une pépinière de valeurs de citoyenneté, d'ouverture et d'excellence. L'Algérie a été sacrée à juste titre en tête des pays participants, avec un total de 244 médailles (103 en or, 81 en argent et 61 en bronze), suivie de l'Égypte en deuxième position avec 115 médailles (59 en or, 33 en argent et 23 en bronze), puis de la Tunisie en troisième position avec 155 médailles (34 en or, 69 en argent et 52 en bronze). Cette performance remarquable des élèves-athlètes a confirmé le leadership du sport scolaire algérien sur l'échiquier continental. Cette performance a été largement saluée par les délégations participantes, qui ont félicité le haut niveau des équipes algériennes et l'organisation rigoureuse des différentes compétitions. Dans un moment d'honneur et de reconnaissance, l'Association des comités natio-

naux olympiques africains a remis une médaille d'or au président de la République en témoignage de son soutien et de son parrainage de cet événement continental, ainsi que de sa ferme conviction que le sport scolaire est la base d'une société cohésive, forte et consciente. La cérémonie s'est achevée par la remise du drapeau de la prochaine édition au Nigeria, qui accueillera la deuxième édition en 2027. Ce moment symbolique et émouvant a reflété l'esprit de continuité et de coopération entre les pays du continent africain. Cette édition a rassemblé 49 pays, avec plus de 1 700 étudiants-athlètes et 700 instructeurs (entraîneurs, arbitres, techniciens, administrateurs, etc.), répartis dans 21 disciplines sportives. Les compétitions se sont déroulées dans des installations sportives modernes, avec un hébergement et une logistique de haut niveau, ce qui a permis aux délégations participantes de saluer la capacité de l'Algérie à organiser de grands événe-

ments sportifs selon des normes professionnelles. Les délégations africaines ont en effet pu découvrir le patrimoine culturel algérien, visiter des monuments historiques et participer à des activités scolaires et récréatives avec des étudiants algériens, renforçant ainsi les liens de communication et de connaissance entre les jeunes du continent. Le grand succès de cette première édition des Jeux scolaires africains est la preuve vivante de la volonté du président de la République de faire de l'école une pépinière de compétences, une fabrique de héros, un incubateur important et un affluent efficace pour élever des générations africaines plus unies et intégrées. C'est aussi un message clair : l'Algérie prend toujours l'initiative de proposer ce qui rassemble l'Afrique, grâce à une volonté politique consciente, une infrastructure développée et un peuple hospitalier qui sait comment créer le succès.

Hakim H.

### Indice de bonheur 2025

#### l'Algérie, troisième pays le plus heureux d'Afrique

Selon le Rapport mondial sur le bonheur 2025 publié par le Réseau des solutions pour le développement durable des Nations unies, l'Algérie se classe troisième parmi les pays les plus heureux du continent africain. Le pays a conservé sa position au 84<sup>e</sup> rang mondial dans ce classement qui évalue les indicateurs de qualité de vie et le niveau général de satisfaction.

### Liban

#### Réactions du Hezbollah et d'Amal aux décisions de désarmement

Le Hezbollah qualifie de « grand péché » la décision du gouvernement de Nawaf Salam de désarmer la résistance, soulignant qu'il traitera cette décision comme si elle n'existait pas. Selon un communiqué officiel, il considère également que limiter les armes à l'État dans l'état actuel des choses affaiblit la capacité du Liban à faire face à ce qu'il qualifie d'« agression israélo-américaine ». De son côté, le bureau central des médias du mouvement Amal a déclaré : « Le gouvernement libanais, qui s'empresse de faire de nouvelles concessions gratuites à l'ennemi israélien par le biais de nouveaux accords, aurait dû consacrer ses efforts à stabiliser le cessez-le-feu en premier lieu et à mettre un terme à la machine à tuer israélienne. »



### Béjaïa

#### Démantèlement d'un réseau de fabrication et de trafic d'armes à feu

La brigade de recherche et d'intervention (BRI) de Béjaïa a démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans la fabrication et le trafic d'armes à feu et de munitions. Quatre personnes ont été arrêtées lors de cette opération. Les forces de l'ordre ont saisi quatre armes à feu et 2 470 munitions. Une importante somme d'argent en monnaie nationale, soit 40 millions de centimes, a également été trouvée, ainsi qu'un montant dépassant un milliard de centimes dans une banque. Un véhicule et une moto ont également été saisis.

## Youssef Cherfa en visite de travail à Béjaïa

Youssef Cherfa, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a effectué hier une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béjaïa, où il a inauguré dans la commune de Seddouk un centre de stockage de céréales d'une capacité de 5 000 tonnes. Le contrat d'exploitation de ce centre a été signé par la coopérative des céréales et légumes secs de la wilaya de Béjaïa. Il a rappelé à cette occasion les objectifs du programme national de renforcement des capacités de stockage, qui prévoit la construction de 350

centres de stockage régionaux et de 30 silos stratégiques, pour une capacité totale de 50 millions de quintaux. Il a souligné que la wilaya de Béjaïa serait renforcée à l'avenir par d'autres capacités de stockage, notamment des chambres froides pour les produits agricoles. Il a appelé les agriculteurs à adhérer au nouveau mécanisme de financement de la construction de petites et moyennes chambres froides, entré en vigueur récemment à la suite de la signature d'une convention-cadre entre les ministères de l'Agriculture et des Finances.

